

Le Parc de la Sauvagère

Étude historique préalable au réaménagement



Table des matières

Table des matières.....	2
Aperçu.....	2
Repères chronologiques.....	3
Sources et méthodologie.....	4
Histoire du site et éléments patrimoniaux.....	7
De la forêt à la campagne ucquoise.....	7
Le domaine d’Albert Blicq.....	13
La villa par Fritz Seeldrayers.....	13
Le parc par Jules Buysens.....	16
La rocaille par François Dumilieu.....	30
Le domaine de Florent Schollaert.....	34
Le domaine de Jean Oostens.....	35
L’aménagement par la Commune d’un espace vert public.....	37
Pistes pour une rénovation du parc.....	48
Sources et bibliographie.....	51

Aperçu

Les terres de *La Sauvagère* faisaient autrefois partie de la forêt de Soignes. Cédées à la Société Générale en même temps que la Forêt, elles ont été vendues puis défrichées à partir de 1831-33. Au début du 20^e siècle, Albert Blicq, industriel à Molenbeek, y fait construire une villa conçue par l’architecte Fritz Seeldrayers, au milieu d’un parc aménagé par le paysagiste Jules Buysens et le rocailleux François Dumilieu, deux figures du mouvement du Jardin pittoresque. Deux propriétaires successifs ont ensuite fait évoluer les contours et le caractère de ce domaine privé, qui fut relativement délaissé pendant une vingtaine d’années après la Seconde Guerre mondiale. Racheté par la Commune d’Uccle en 1964, il devient espace vert public quelques années plus tard et accueille diverses infrastructures sportives et des animaux domestiques. Sa proximité avec d’autres espaces naturels préservés (Kauwberg, vallée du Geleytsbeek, plateau d’Engeland, bois du Verrewinkel, Fond Roy...) justifie son inclusion dans le réseau Natura 2000 en 2016.

Repères chronologiques

- ...- c. 1831** Le site est boisé et fait partie de la forêt de Soignes, dans sa partie appelée *Cuilenboch*, ou *s'Hertogen Elst*. Il est inclus dans la cession à la Société générale qui les met en vente. Le site est défriché à partir de 1831-33.
- 1910** Albert Blicck, industriel à Molenbeek, y fait construire une demeure de campagne par l'architecte Fritz Seeldrayers. Les jardins sont aménagés par le paysagiste Jules Buysens, avec le concours du rocailleux François Dumilieu. C'est probablement à ce moment-là que le site prend le nom de *La Sauvagère*.
- 1921** Le domaine est racheté par Florent Schollaert, propriétaire de cinémas, qui lui adjointra plusieurs parcelles, le long de la voie ferrée et le long de l'actuelle avenue de la Chênaie, où il construit des serres.
- 1925-1928** La ligne Bruxelles-Hal est construite.
- 1939-1945** Le domaine est occupé par les armées allemande, puis britannique. Ses contours sont ceux du Parc d'aujourd'hui.
- 1953** Le domaine est racheté par Jean Oostens et s'ensauvage progressivement.
- 1957** Le château est démoli.
- 1964** La Commune d'Uccle acquiert le domaine.
- 1969** *La Sauvagère* devient un espace vert public.
- 1969-70** Aménagement de plusieurs infrastructures sportives, rénovation de l'entrée et des allées, mise en place d'une plaine de jeux, arrivée des premiers animaux.
- 1972-73** Construction d'un stand de tir souterrain.
- 1974** Aménagement d'un parcours de santé.
- 1990 - ...** Développement du parc animalier géré par l'asbl *Promotion des Parcs et des espaces verts publics*
- 1991-92** Travaux de rénovation et remise en état du parc.
- 1993** Mise en place d'un parcours dendrologique.
- 1994-95** Rénovation des rocailles.
- 1997** Classement comme Site (ouverture de la procédure en 1995).
- 2015-2016** Désignation comme site Natura 2000.
- 2018-2019** Reprise en gestion par Bruxelles Environnement

Sources et méthodologie

La présente étude historique s'appuie pour une grande part sur les travaux publiés antérieurement par le *Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs*, *La Ligue des Amis du Kauwberg* et l'asbl *SOS Kauwberg*. Ceux-ci ont retracé dans plusieurs articles¹ les principales étapes de l'histoire du site, depuis son appartenance à la forêt de Soignes jusqu'à la fin de sa période sous gestion communale, en 2018-2019. Ils ont recueilli les témoignages de plusieurs personnes ayant connu et fréquenté le parc dans la deuxième moitié du 20^e siècle. Ils ont également participé à construire des connaissances partagées sur ce milieu singulier situé en zone Natura 2000 depuis 2016.

Pour compléter ces travaux, nous avons privilégié les centres de documentation et d'archives dans lesquels les auteurs n'avaient pas eu l'occasion de travailler. Dans cette perspective, la première démarche fut de consulter le dossier préalable au classement du site à la Direction du Patrimoine d'Urban Brussels. Ceci nous a permis de constater que ce dossier datant de 1995-1997 n'avait pas connaissance d'importants éléments historiques, bien mis en évidence depuis lors. En effet, Odile De Bruyn, historienne des jardins, a découvert lors de ses recherches dans les archives du Jardin Botanique de Meise² que l'aménagement du domaine de *La Sauvagère* par Albert Blicke au début du 20^e siècle avait été confié au paysagiste Jules Buysens. La donnée est de taille car ce dernier fut un des instigateurs de l'établissement de la profession « d'architecte des jardins » – on dirait aujourd'hui paysagiste – et devint une des chevilles ouvrières du mouvement *Le Nouveau Jardin pittoresque*, qui a porté une vision renouvelée de l'art et de la culture des Jardins en Belgique³. Jules Buysens a dirigé le Service des Plantations de la Ville de Bruxelles entre 1904 et 1937 et réalisé d'innombrables jardins publics comme privés, pour des grandes figures de son époque (Solvay, Empain, Boël...). Sa manière d'appréhender les milieux et la diversité végétale – qui accompagne le développement de la géographie botanique en Belgique, sous la houlette de Jean Massart – n'est pas sans résonner avec certaines préoccupations écologiques d'aujourd'hui⁴.

-
- 1 Jean-Marie PIERRARD et al, *Kauwberg, visages d'hier... et de toujours*, brochure de l'asbl SOS Kauwberg, 1991 ;
Thérèse DUSSART, « La Sauvagère à Uccle », in *Le canard déchaîné*, périodique de l'asbl SOS Kauwberg, 1994 ;
Marc DE BROUWER, « Le parc de la Sauvagère : lieu prestigieux hier, ensuite sportif, lieu de biodiversité, de sport et... jardin pour les enfants aujourd'hui », tiré à part du *Kauwberg Info*, publication trimestrielle de SOS Kauwberg – Uccle Natura asbl pour les journées du Patrimoine, 2017 ;
Marc DE BROUWER et al., *Ucclesia* n°269, revue Cercle d'histoire et d'archéologie et de Folklore d'Uccle et environs, 2018.
 - 2 Plus précisément dans Jules BUYSENS, *Pépinière du Fort Jaco : toutes les plantes rustiques sous le climat belge*, p.121
 - 3 Odile DE BRUYN, « Jules Buysens (1872-1958) : regard inédit sur sa vie et son œuvre (I), (II), (III), (IV) », dans *Demeures historiques et jardins*, n° 172, décembre 2011, pp. 16-22 ; n°173, 1er trimestre 2012, pp. 17-24 ; n°174, 2^e trimestre 2012, pp. 16-21 ; n°175, 3^e trimestre 2012, pp. 12-16.
 - 4 Une exposition consacrée à Jules Buysens est programmée au CIVA dans le courant 2022 ou 2023. Elle s'appuiera sur différentes sources archivistiques dont celles conservées au CIVA, à la Fondation Jules Buysens et au Centre du Paysage. L'état actuel de traitement, inventaire, numérisation, analyses de ces différentes sources n'a pas permis d'identifier des éléments relatifs à *La Sauvagère*. Cependant, des surprises pourraient toujours surgir.

Le principal élément patrimonial du parc de *La Sauvagère* relatif à cette période est sans doute aussi le plus paradoxal : la mise en place, sur ce terrain sableux, d'un « jardin alpin » constitué de rochers artificiels, d'un étang et d'une petite rivière de sous-bois. Odile De Bruyn a également identifié que les enrochements ont été réalisés par le cimentier-rocailleur François Dumilieu⁵, auteur d'autres rocailles au Jardin botanique de l'État, sur les sites des expositions universelles, au Parc Josaphat, au zoo d'Anvers..., dont le travail est très en vogue à l'époque. Dans la mesure où ces informations ont été redécouvertes récemment, nous nous attacherons particulièrement, dans cette étude, à donner des éléments permettant d'appréhender cet héritage qui s'apprête à être rénové. De précieuses informations ont été apportées par Yves Barette, administrateur du *Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs*, grâce aux contacts établis avec les héritiers d'Albert Bliciek. Aussi nous sommes heureuses de joindre à cette étude des images inédites de la propriété quelques années après son aménagement, entre 1910 et 1921. Nous attirons votre attention sur le fait que ces images sont encore confidentielles et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en dehors du cadre de cette étude, sans l'accord de leurs dépositaires.

Revendu en 1921, le domaine de *La Sauvagère* a connu par la suite deux autres propriétaires privés, Florent Schollaert et Jean Oostens, qui ont fait évoluer de diverses manières les contours et le caractère du parc. Une approche cartographique et par photographie aérienne (à partir du site *Bruciel*) a permis de repérer certaines permanences et, a contrario, certaines évolutions marquantes entre 1848 et 2012.

La Sauvagère devient finalement un espace vert public en 1969, quelques années après son rachat par la Commune d'Uccle. Il accueille alors diverses infrastructures sportives, une plaine de jeu et des animaux domestiques. Sur cette période, un complément d'informations par rapport aux connaissances déjà publiées a pu être apporté par la consultation des archives du Service Vert de la Commune d'Uccle, notamment les différents moments de travaux et plantations réalisés en dehors des entretiens courants. Nous y avons aussi redécouvert un dessin de *La Sauvagère* réalisé par un certain Arthur Douhaerd (né à Saint-Gilles en 1875), autour de la Première Guerre mondiale, en tous cas avant l'installation de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Hal (1925-28). Concernant les installations hydrauliques du parc, deux entretiens téléphoniques ont également été réalisés : l'un avec Mr Villaverde, ancien gardien du parc, et l'autre avec Mr Chrispeels, chargé des installations techniques à Bruxelles Environnement, division Eau.

Enfin, plusieurs visites sur place ont permis de pointer certains traits saillants du Parc de *La Sauvagère* et de ses proches environs, dont une en compagnie de Mr Yves Barette – administrateur du Cercle d'histoire qui connaît bien le parc depuis les années 1960 – et de Mme Thérèse Verteneuil – membre de SOS Kauwberg bien au fait des problématiques environnementales et des enjeux du plan Natura 2000.

5 Odile DE BRUYN, « L'art de la rocaille : une longue histoire (III) », dans *Demeures historiques et jardins*, n°199, septembre 2018, pp. 5-12.

Histoire du site et éléments patrimoniaux

De la forêt à la campagne ucquoise

Jusqu'au début du 19^e siècle, les terres de l'actuel Parc de la Sauvagère faisaient partie de la forêt de Soignes. Cette partie de la forêt, située à l'ouest de la chaussée de Waterloo qui va du Vivier d'Oie à l'actuelle Espinette centrale, forme une sorte de péninsule boisée en direction du Papekasteel. Cette langue de bois était appelée *Cuilenbosch* (probablement de *coolenbosch*, « bois de charbon ») ou encore *s'Hertogen Elst* sur les cartes du 17^e et 18^e siècles⁶.



Figure 1: Carte de Ferraris, vers 1770, avec indication de l'emplacement actuel du Parc. KBR, cartesius.be

Sur la carte de Ferraris réalisée vers 1770, le chemin correspondant à l'actuelle avenue de la Chênaie apparaît déjà comme un tracé structurant, qui reliait le centre d'Uccle au nord et le Verrewinkel, le hameau le plus éloigné d'Uccle au sud⁷. Ce chemin porta successivement le nom de *Sint Pieterstrate* (1530), *Eikendreef* (*drève des Chênes*) et *Boschstrate* (*rue au Bois*, 1856)⁸. Le long de ce chemin, une borne en pierre indiquait l'entrée en forêt de Soignes. Elle est toujours visible dans la prairie de l'actuel *Kauwberg* qui se trouve en vis-à-vis du Parc de *La Sauvagère*, de l'autre côté de l'avenue de la Chênaie⁹.

6 Jacques LORTHIOIS, « Contribution à l'histoire du Verrewinkel », in *Ucclesia* n°58, Bulletin bimestriel du Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, octobre 1975.

7 idem

8 Thérèse DUSSART, « La Sauvagère à Uccle », in *Le canard déchainé*, périodique de l'asbl SOS Kauwberg, 1994.

9 Jean-Marie PIERRARD, « L'histoire du Kauwberg » in *Kauwberg, visages d'hier... et de toujours*, brochure de l'asbl SOS Kauwberg, 1991.



Figure 2: La borne en pierre indiquant l'ancienne entrée en Soignes - Photographie Amir Bouyahi, SOS Kawberg

En 1822, l'ensemble de la forêt de Soignes fut cédé par Guillaume I^{er} à la *Société Générale des Pays Bas pour favoriser l'Industrie Nationale* qui l'exploita dans un but lucratif. Après la naissance de l'État belge, la Société Générale, devenue *Société Générale de Belgique*, met en vente de larges parts de la forêt. Près de 3/5^e de celle-ci sont ainsi acquis par des propriétaires privés à partir de 1831. Ce fut la cas du *Cuilenbosch*. Les travaux de Michel Maziers sur cette période mentionnent que dans cette partie de la forêt, les parcelles ont dû être remises en vente à plusieurs reprises¹⁰, ce qui semble indiquer qu'elles étaient composées de taillis plutôt que d'arbres de haute tige, généralement assez aisés à valoriser.

En tout état de cause en 1848, la carte de Vandermaelen indique un milieu complètement ouvert, probablement des cultures de céréales, de pommes de terre, des pâturages...

10 Michel MAZIERS, *Histoire d'une forêt périurbaine. Soignes sous la coupe de la Société générale. 1822-1843*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1994.



Figure 3: Carte de Vandermaelen, 1848, avec indication de l'emplacement de l'actuel Parc de la Sauvagère. KBR, cartesius.be

Sur cette carte (fig. 3), on voit bien la topographie du site. Le terrain de l'actuel Parc de la Sauvagère est situé en hauteur sur une des extrémités nord du plateau d'Engeland. Il surplombe le Geleysbeek sur son versant sud, bien plus pentu que son pendant nord. Les sources du Hameau et de la Sapinière jaillissent un peu plus bas et s'écoulent vers l'ouest, dans un vallon qui rejoint le ruisseau d'Engeland (ou Groesbeek) et plus loin le Geleysbeek, à cette époque jalonné d'étangs et de plusieurs moulins à papier. Ce dernier se jette dans la Senne plus au nord, à Forest.

En 1857 fut dressée par des anciens élèves de l'École Polytechnique une « *Carte des environs de Bruxelles pour les promeneurs à pied, à cheval et en voiture, avec les renseignements utiles à ces promeneurs* ». Elle témoigne d'une pratique en vogue dans les cercles aisés et instruits de l'époque, les milieux aristocratiques, bourgeois et artistiques, de partir en excursions champêtres aux alentours de Bruxelles, pour y visiter auberges et cabarets, y apprécier les curiosités locales et le caractère bucolique, s'adonner à la peinture de plein air, la photographie, la poésie, la botanique... Leur rapport à « la nature », principalement esthétique et romantique, influence fort les premiers pas vers une protection des paysages et des sites naturels, qui s'institutionnalisera au fil du 20^e siècle¹¹.



Figure 4: Uccle, sous-bois - Collection de cartes postales de l'académie Royale de Belgique

11 Claire BILLEN, « Le tourisme et la promenade, phénomènes essentiels de l'histoire de la forêt de Soignes », dans *Tourisme en forêt de Soignes, hier et aujourd'hui*, p. 61-69, 1999.



Figure 5: Carte des environs de Bruxelles pour les promeneurs à pied, à cheval et en voiture, avec les renseignements utiles à ces promeneurs, F. Dubois et Cie, Établissement géographique de Bruxelles, 1857, avec indication de l'emplacement actuel du Parc. Archives de l'Etat, cartesius.be

Sur cette carte de 1857, la rue au Bois (actuelle avenue de la Chênaie) est représentée comme une voie carrossable qui rejoint le haut du plateau et plus loin la chapelle Petrus Houwaert et le bois de Verrewinkel. L'image ci-après montre en effet, à droite, une voie pavée lorsqu'elle quitte le hameau du Petit Saint-Job, dans la vallée du Geleytsbeek.



Figure 6: Uccle, Paysage à St Job, rue au bois - Collection de cartes postales de l'Académie Royale de Belgique (fonds Belfius)

Peu à peu, plusieurs bâtiments s'installent le long de la rue au Bois, actuelle avenue de la Chênaie. Sur la carte topographique de 1865, les parcelles qui vont devenir le futur parc sont dessinées. Celle située le long de la route est plus clairement bornée, et accueille plusieurs petits bâtiments représentés en rouge, dont l'usage n'est pas connu.

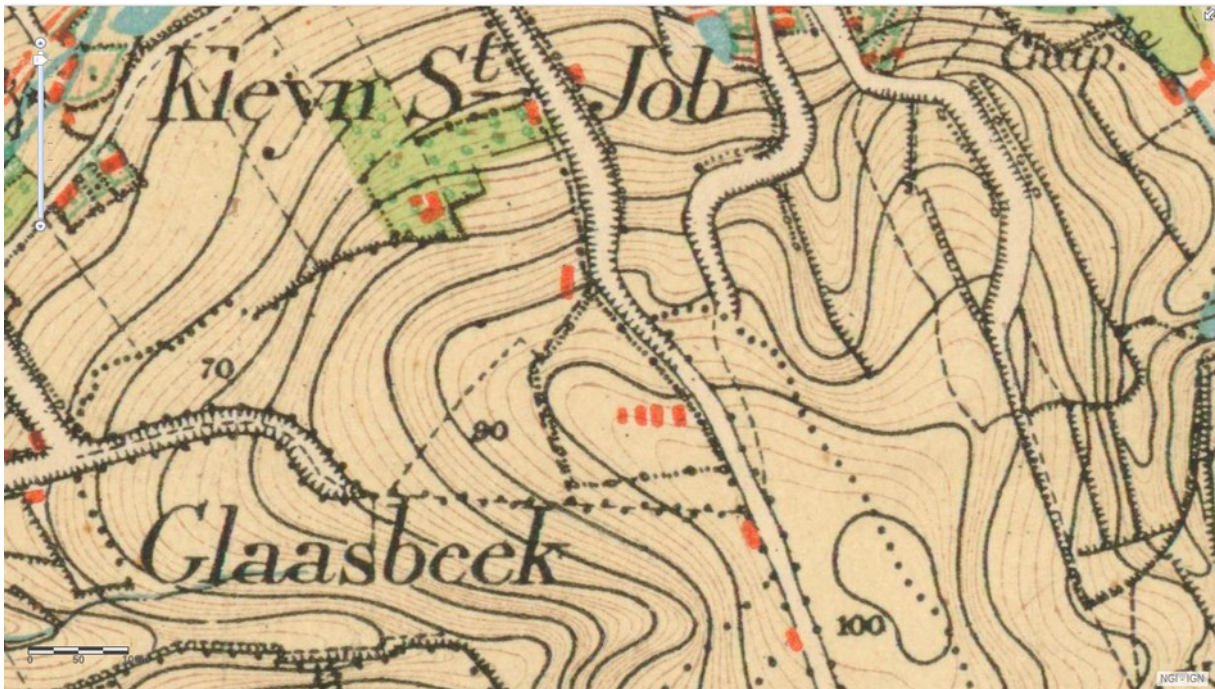


Figure 7: Carte topographique de la Belgique à l'échelle de 1:20 000ème, Uccle XXXI / 7, 1865.
Source : Institut géographique national, cartesius.be

En 1891, ladite parcelle est divisée en deux parties qui semblent accueillir des fonctions différentes, limitées par un fin pointillé. Au sud on observe toujours plusieurs bâtiments mais dans une disposition différente, tandis que sur sa partie nord une allée bordée d'arbres est représentée qui permet d'accéder frontalement à un édifice. La mise en scène (allée perpendiculaire à l'avenue, bâtiment frontal...) fait penser à une « demeure de maître ».

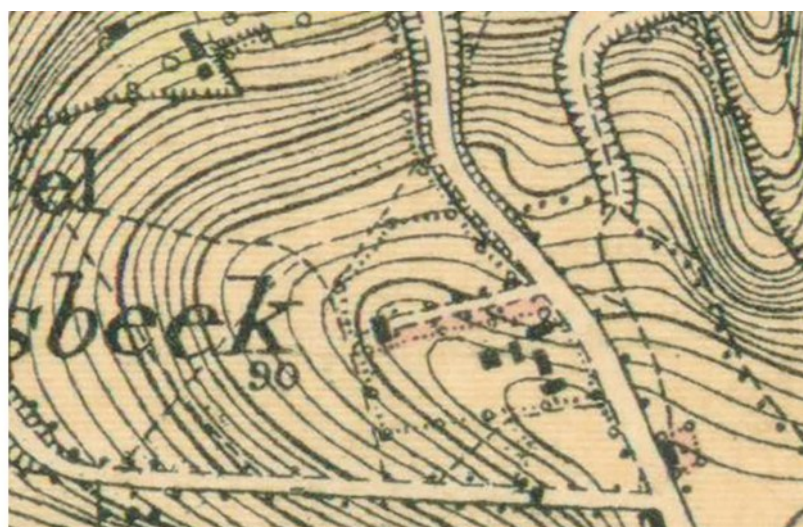


Figure 8: Carte topographique de la Belgique à l'échelle de 1:20 000ème, Uccle XXXI / 7, 1891.
Institut géographique national, cartesius.be

Au sud, la rue du Verrewinkel est tracée, bordée d'un alignement d'arbres. Les courbes de niveau, plus précises, permettent d'identifier clairement des parcelles plus planes en haut, le long de la rue au Bois, où s'installent les édifices habités. Leur pente est plutôt orientée vers le nord-ouest. L'autre parcelle qui constituera plus tard le parc de La Sauvagère est beaucoup plus pentue, elle descend d'une dizaine de mètres environ (entre la cote 90 et la cote 80), et est orientée vers le sud-ouest. Quant à la parcelle au croisement des actuelles avenue de la Chênaie et rue du Verrewinkel, elle correspond à la zone où se trouvent aujourd'hui des habitations privées.

Sur le plan hydrologique, on voit que la source de la Sapinière est représentée vers la cote 65, et qu'un puits est indiqué un peu plus à l'est, le long de l'avenue de la Chênaie (cote 98), témoin d'un captage d'eau en haut du plateau, aujourd'hui recouvert de bâtiments récents.

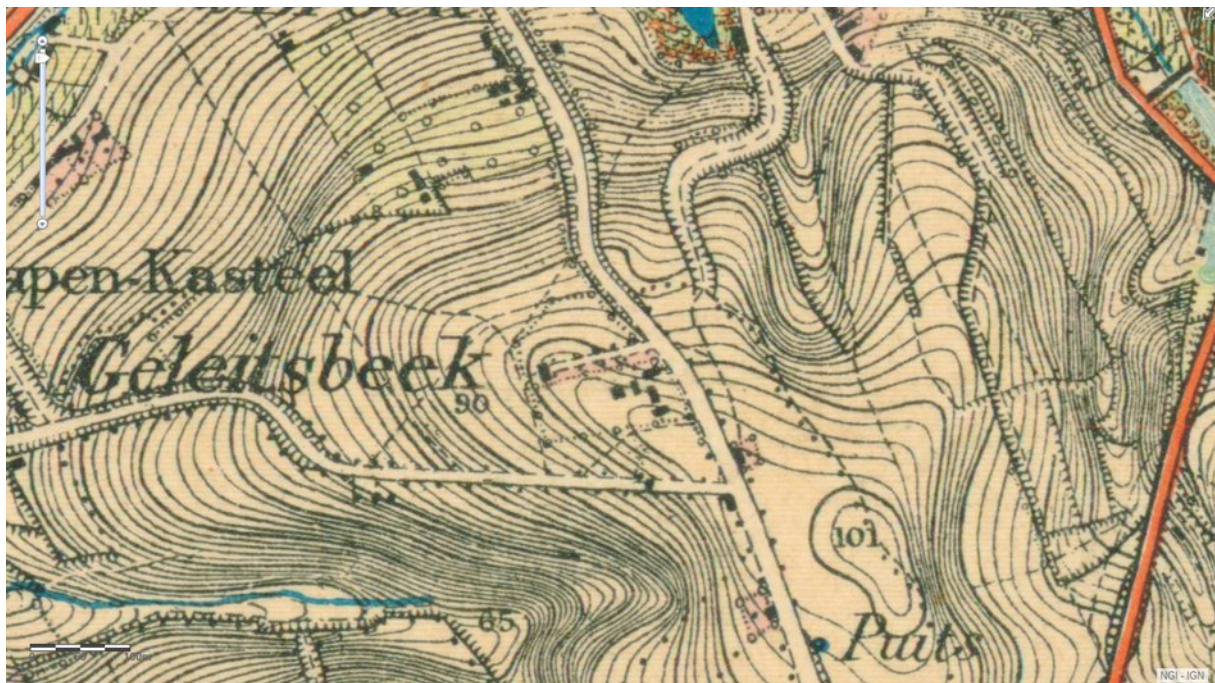


Figure 9: Carte topographique de la Belgique à l'échelle de 1:20 000ème, Uccle XXXI / 7, 1891- Institut géographique national, cartesius.be

On ne sait pas ce qui a mené l'industriel Albert Blicck à acquérir ces terrains à Uccle. Peut-être y venait-il en excursions champêtres, car on sait qu'il s'adonnait à la photographie¹². Mais dans la bourgeoisie d'affaires, l'époque est à la mode des « campagnes », ces maisons de villégiature situées à quelques encablures de la ville où l'on peut jouir d'un séjour pittoresque.

12 On sait peu de choses sur cet industriel actif dans l'industrie du glucose et de féculés, si ce n'est qu'il est né à Harsault, dans les Vosges en 1870, et mort à Woluwe-Saint-Pierre en 1944 et qu'il fut affilié entre 1899 et 1903 à la Société belge de Photographie (base de données FOMU Fotomuseum, Anvers, en ligne : <https://fomu.atomis.be/index.php/blicck-albert:isaar>). La Société Blicck Frères est inscrite à Molenbeek, rue de l'Intendant 69 (au nord de l'actuel îlot KBC avenue du Port, proche du canal et de Tour et Taxis) : Almanach du commerce et de l'industrie, Archives de la Ville de Bruxelles, en ligne : <https://archives.bruxelles.be/almanachs>

Le domaine d'Albert Blieck

En 1909-1910, Albert Blieck fait construire sur les terrains qu'il a acquis, une villa assez luxueuse et y fait aménager des jardins attenants. Pour ce faire, il fait appel à des concepteurs de sa génération, l'architecte Fritz Seeldrayers (1878-1963) et le paysagiste Jules Buysens (1872-1958).

La villa par Fritz Seeldrayers

Les recherches entreprises par le *Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs* ont permis de retrouver, dans les archives de l'Urbanisme de la Commune d'Uccle, des plans et élévations de la villa, dite le château de La Sauvagère¹³, aujourd'hui disparu. Il était situé à l'endroit de l'actuelle plaine de jeux. Il s'agit d'un édifice éclectique, qui joue des asymétries, et donne à chaque espace intérieur une expression formelle en façade ou en toiture. Les nombreuses fenêtres, lucarnes, lanterneaux, laissent imaginer des espaces lumineux et largement ouverts vers l'extérieur¹⁴.

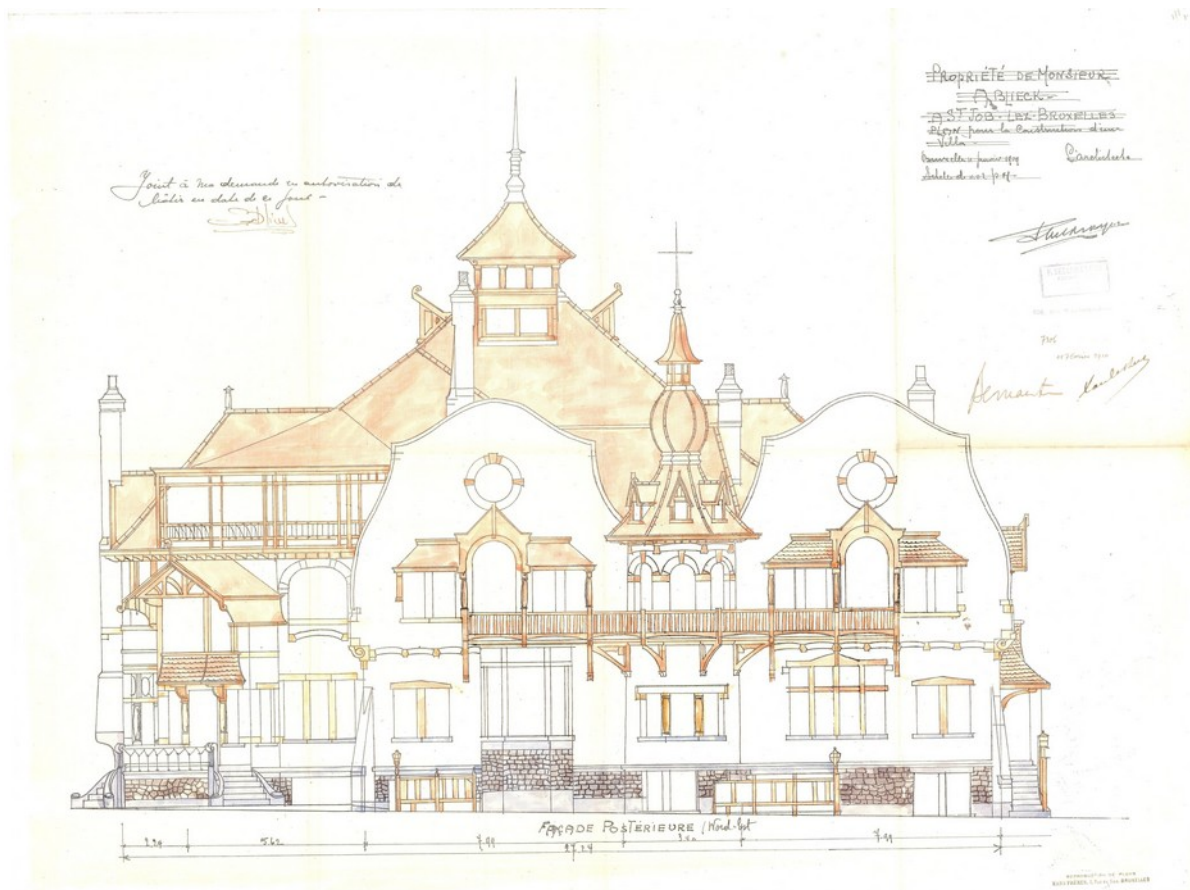


Figure 10: Façade postérieure (nord-est) de la villa de la Sauvagère, 1909.
Archives de l'urbanisme, Commune d'Uccle

13 Marc DE BROUWER, *Ucclesia* n°269, mars 2018.

14 Voir aussi Louis VANNIEUWENBORGH, « La Sauvagère dans les années 1950 », *Ucclesia* n°269, mars 2018, p.18-19.

Plus récemment, une série de photographies issues des archives personnelles des héritiers d'Albert Blicck, nous renseigne sur l'aspect du parc dans les premières années de l'aménagement du domaine : les bâtiments sont terminés et le parc semble fraîchement planté. Elles décrivent manifestement une période de transition, alors que le paysage anciennement agricole est en train d'être transformé en parc paysager.



Figure 11: Photographie de la façade sud-ouest du château de La Sauvagère.
Archives personnelles des héritiers d'Albert Blicck



Figure 12: : La conciergerie au début 20ème. siècle (Rose, Charles et Yvonne Blicck)
Archives personnelles des héritiers d'Albert Blicck

Comme en attestent ces photographies, la Conciergerie, qui est le seul édifice ayant persisté jusqu'à aujourd'hui, a bien été construite à la même époque, bien que les cartes postérieures dont on dispose omettent de la dessiner (1913, 1921... voir ci-après). Dans l'inventaire du Patrimoine architectural d'Urban Brussels, celle-ci est décrite de style « éclectique d'inspiration pittoresque »¹⁵ parce que certains éléments formels sont empruntés au registre vernaculaire.

Le parc par Jules Buysens

La carte topographique de 1913 est le seul plan dont nous disposons actuellement pour cette époque. On y voit que le domaine d'Albert Blicq occupe deux des quatre parcelles décrites précédemment. La parcelle contiguë qui accueille aujourd'hui la salle de sport ne fait pas encore partie du parc. Dans celle-ci, certains bâtiments de la période précédente persistent, l'un est démoli, d'autres ont peut-être été transformés mais leur implantation reste similaire.



Figure 13: Carte topographique de la Belgique à l'échelle de 1:20 000ème, Uccle XXXI / 7, 1913
Institut géographique national, cartesius.be

Le château est installé dans la même zone que la demeure qui l'a précédé, dans la partie haute et relativement plane du site. Le point d'entrée depuis l'avenue de la Chênaie est conservé mais l'allée pour accéder à la demeure est quelque peu déviée, de manière à ne plus être parallèle à la limite de la parcelle contiguë, sans doute pour un effet de perspective. L'implantation du château est aussi désaxée par rapport à l'allée, et l'entrée s'y fait par le côté. Ces choix tranchent avec l'implantation frontale de la période précédente et témoignent d'une mise en scène de l'architecture qui cherche à s'éloigner des ordonnancements classiques.

15 Inventaire du patrimoine architectural Urban Brussels.

C'est aussi le cas du jardin conçu par Jules Buysens. Ce dernier, comme ingénieur des plantations à la Ville de Bruxelles¹⁶ et comme cheville ouvrière de l'Association *Le Nouveau Jardin Pittoresque* fondée en 1913, a porté un type de jardin original par rapport aux tendances de l'époque inspirées par la régularité maîtrisée des jardins français¹⁷. *Le Nouveau Jardin Pittoresque*, lui, « s'inspire directement, et bien plus encore que l'ancien jardin paysager, des exemples mêmes de la nature sauvage : c'est ce qu'on pourrait appeler le jardin naturel, ou, d'un terme plus compliqué, le jardin subspontané : ce que les Anglais dénomment *Wild garden*, le jardin sauvage [...] »¹⁸. A partir des premières années du 20^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, son travail aux Plantations de la Ville de Bruxelles, ainsi que sa participation à plusieurs expositions universelles et aux célèbres Florales de Gand, ont fait de Jules Buysens un personnage public reconnu qui participe à l'affirmation d'une voie belge en matière d'art des jardins. « Le jardin belge, dit-il, doit être une composition entre le classicisme un peu sec du jardin français et la fantaisie, parfois chantournée, des Anglais »¹⁹.

Des jardins anglais, il promeut la profusion et la diversité des essences – « là où l'on achetait 22 000 plantes, il en répand 350 000 », dit un de ses contemporains à propos de son travail aux Plantations de la Ville de Bruxelles²⁰ –, la composition minutieuse des massifs en fonction des couleurs, des saisons de floraison, des silhouettes des plantes et enfin l'aménagement de surprises, d'irrégularités, d'ambiances variées dont les formes sont citées dans le programme du *Nouveau Jardin Pittoresque* : « le *Water and Bog Garden*, le jardin aquatique et marécageux, le *Rock and Alpin Garden*, le jardin de rocailles ou jardin alpin, le *Wall Garden*, jardin en muraille, la fougeraie, les massifs de plantes vivaces, les coins envahis de plantes naturalisées, etc... »²¹. Il s'agit d'un jardin qui ne se laisse pas embrasser d'un seul regard, qui doit être « intéressant à chaque pas et en toute saison »²², notamment pour l'amateur de plantes, et toujours fleuri.

Les jardins promus par Jules Buysens et par ses acolytes de l'association *Le Nouveau Jardin Pittoresque* – qui compte autant des créateurs de jardins (comme les non moins connus Louis Van der Swaelmen et Ernest Van den Broek), des fins connaisseurs de plantes (comme le pépiniériste suisse Henri Correvon ou le botaniste belge Jean Massart), que des notables amateurs de paysages et de jardins – se réfèrent à des scènes observées dans la nature. En cela, ils héritent de la pratique des excursions et des cercles artistiques, littéraires et naturalistes, qui sont nombreux à l'époque. *Le Nouveau Jardin Pittoresque* se réfère aussi

16 Odile DE BRUYN, « Jules Buysens, inspecteur des plantations et promenades de la Ville de Bruxelles (1904-1937) », dans *Journées du Patrimoine Région de Bruxelles-Capitale : Dossier Nature en Ville*, coll. « Bruxelles Patrimoines », n° 23-24, sept 2017, p.72-85.

17 Odile DE BRUYN, « Jules Buysens (1872-1958) : Regard inédit sur sa vie et son œuvre (I), (II), (III), (IV) », dans *Demeures historiques et jardins*, n° 172, décembre 2011, pp. 16-22 ; n°173, 1er trimestre 2012, pp. 17-24 ; n°174, 2^e trimestre 2012, pp. 16-21 ; n°175, 3^e trimestre 2012, pp. 12-16.

18 A. VAN BILLOEN, *Le Nouveau Jardin Pittoresque, Association Nationale pour la Rénovation dans l'Art des Jardins, Son programme*, Bruxelles, 1913.

19 I. DUMONT-WILDEN, G. GARNIR L. SOUGUENET, « Jules Buysens, Le Grand Jardinier de Belgique » in *Pourquoi Pas ?*, Vingt-quatrième année, n° 1038, 22 juin 1934.

20 Ibid.

21 A. VAN BILLOEN, 1913, *ibid.*

22 Ibid.

directement aux travaux de Jean Massart, qui en est membre dès le début, et qui y partagea ses connaissances, à travers notamment l'organisation d'excursions²³ et la fourniture de nombreuses illustrations photographiques²⁴. Si *Le Nouveau Jardin Pittoresque* se marie bien avec la géographie botanique, c'est qu'elle se donne pour objet d'étudier les plantes *in situ*, dans leur milieu, de prendre en compte les types de sol sur lesquelles elles poussent, l'ensoleillement, les dynamiques spontanées, associations végétales, comportements des plantes entre elles. Ces « prémices d'une prise de conscience écologique »²⁵ tendront aussi vers une valorisation des paysages vernaculaires de Belgique jugés dignes d'être protégés²⁶. Ainsi l'association fait-elle ouvertement suite à « plusieurs associations d'amateurs et de défenseurs des beautés naturelles »²⁷.

Si la construction de nouvelles connaissances sur les plantes, les biotopes et les paysages a une grande influence sur la pratique des paysagistes membres de l'association, dont Jules Buysens est une cheville ouvrière, la dimension artistique et esthétique est elle aussi importante : selon eux, la création de jardins est un art de la composition et de l'évocation, un langage au même titre que l'architecture, la peinture ou la littérature. Il s'agit d'imiter la nature, de la recomposer, et naturellement de la sublimer dans l'espace clos du jardin. Ainsi le jardin devient-il « une délicieuse fiction, un ensemble artificiel d'éléments naturels intéressants, destiné à nous charmer, au même titre que les œuvres d'art qui garnissent nos habitations ! »²⁸.

Le style du jardin pittoresque constitue donc une esthétique particulière empruntée aux jardins anglais (diversité, irrégularité, ambiances variées), mais aussi aux paysages vernaculaires. La flore indigène est mise à l'honneur, et « les amateurs d'excursions en pleine nature sauvage » sont invités à réserver dans leur jardin, « un coin pour l'acclimatation de plantes indigènes récoltées au cours de ses promenades » : « Ce coin de nature indigène est généralement l'un des endroits préférés de l'amateur. C'est pour lui l'évocation et le souvenir permanent de ses promenades favorites, c'est le rappel des délicates impressions éprouvées au cœur de la forêt, dans les prairies constellées de fleurs, au bord des ruisseaux, dans le clair-obscur des pineraies, sur des coteaux rocheux, partout où la nature a disposé ses tableaux pleins de grandeur, de grâce et de charme »²⁹. A un moment où le monde horticole belge, sous l'influence de la tradition gantoise, était plutôt tourné vers les plantes horticoles (géraniums, calcéolarias, lobelias...) et les plantes de serres (les orchidées notamment), *Le Nouveau Jardin*

23 Odile DE BRUYN et Anne-Marie SAUVAT. « Le Jardin Expérimental Jean Massart à Auderghem/Bruxelles (I-V). » in *Demeures historiques et Jardins*, n° 182, p. 22-26; n° 184, p. 11-15; n° 185, p. 27-32; n° 186, 2015, p. 26-32.

24 A. VAN BILLOEN, 1913, *ibid.*

25 Odile DE BRUYN et Anne-Marie SAUVAT, 2015, *ibid.*

26 Jean MASSART, *Pour la protection de la nature en Belgique*, Bruxelles, 1912, cité dans A. VAN BILLOEN, 1913, p.15.

27 A. VAN BILLOEN, 1913, *ibid.*, p.4.

28 A. VAN BILLOEN, 1913, *ibid.*, p.11-12.

29 A. VAN BILLOEN, 1913, *ibid.*, p.15.

Pittoresque promeut avec force l'utilisation de plantes vivaces, « de plein air » ou « rustiques », dont « le caractère décoratif [...] est malheureusement encore trop ignoré »³⁰.

La flore indigène acquiert ainsi des lettres de noblesse, mais ce n'est pas tant pour son indigénéité que pour son esthétique, sa relative rusticité et son caractère spontané, qui demandent d'autres formes d'entretien des jardins (pas de replantations saisonnières, entretien des massifs en place...). Une autre famille de plantes qui n'a rien d'indigène est par ailleurs portée haut par Jules BuysSENS : la flore alpine. Il faut dire que les paysages alpins fascinent les élites de l'époque. Le Club alpin Belge (fondé en 1883) connaît le succès, et il est courant parmi les élites aisées de l'époque d'entreprendre des excursions en montagne et l'ascension de hauts sommets. Jules BuysSENS allait régulièrement marcher en Suisse, notamment accompagné du pépiniériste genevois Henri Correvon, fin connaisseur de la flore et des milieux alpins³¹. Avec son frère Adolphe BuysSENS, professeur à l'École d'horticulture de Vilvorde, Jules BuysSENS a développé avec la Suisse un important réseau d'échanges de savoirs, de plantes et de savoir-faire horticoles, et il tenait à populariser dans les jardins belges l'usage de ces plantes alpines, considérées comme des « bijoux du règne végétal »³².

Dans la pépinière et jardin démonstratif à Fort Jaco (av Foestraets 14, Uccle) qu'il tenait à titre privé, Jules BuysSENS faisait venir de Suisse de nombreuses plantes, qu'il acclimatait et reproduisait pour être employées dans ses créations. Le catalogue de cette pépinière – à la fin duquel on trouve expressément la mention de la création de *La Sauvagère* par Jules BuysSENS – proposait un très grand nombre de plantes alpines et saxatiles, vivaces de plein air, plantes aquatiques, fougères, plantes grimpantes, plantes de terre de bruyère, plantes annuelles et bisannuelles, bulbeuses et rhizomateuses, officinales, mais aussi de nombreux rosiers, des arbres fruitiers, des arbustes, et des arbres forestiers ou d'ornement, notamment des sujets de grande taille (15 à 20 ans), « pouvant donner immédiatement de l'ombrage »³³. Dans ce catalogue, les plantes importées et acclimatées figurent sans distinctions aux côtés de plantes typiquement indigènes, de même que des plantes clairement ornementales et des cultivars côtoient des plantes rustiques et parfois communes, mais dont l'esthétique était recherchée. Cette pratique de l'importation et de l'acclimatation de plantes repose certes sur des savoir-faire horticoles, mais également sur une bonne connaissance des milieux et des sols dans lesquels elles sont



Figure 14: Couverture du catalogue de la Pépinière du Fort Jaco - Jardin botanique de Meise

30 A. VAN BILLOEN, 1913, *ibid.*, p.15

31 Odile DE BRUYN, « Jules BuysSENS (1872-1958) : regard inédit sur sa vie et son œuvre (I) », in *Demeures historiques et jardins*, n°172.

32 Jules BUYSSSENS, *Pépinière du Fort Jaco : toutes les plantes rustiques sous le climat belge*, p.7.

33 Jules BUYSSSENS, *Pépinière du Fort Jaco : toutes les plantes rustiques sous le climat belge*, p.107.

susceptibles de s'épanouir. Car dans sa pépinière comme dans ses jardins, Jules Buysens cherchait à reproduire en Belgique les conditions, les milieux et les sols adaptés au bon développement de ces plantes³⁴.

Ainsi Jules Buysens, comme le dit un de ses contemporains, a « détrôn[é] le géranium et le bégonia. Il cultive, il sélectionne, il donne des lettres de noblesse aux fleurs des champs, aux plantes dont Maeterlinck a chanté le los [louange] et que Paul Fort a mis en vers. Il transforme le pied d'alouette, sublimise la giroflée, impérialise le réseda. Il appelle à la rescousse les espèces alpestres, il en acclimate chez nous une variété innombrable, et les villas qu'il orne se couvrent d'une voilette helvétique ; et grâce à lui, l'edelweiss, précieux biscuit de pâle Saxe, impose en parterres sa grâce un peu mystérieuse... »³⁵

Albert Blicck était adhérent du *Nouveau Jardin Pittoresque*³⁶, il est donc plus que probable que le jardin conçu pour lui par Jules Buysens, quelques années à peine avant la création de l'association, ait déjà été l'occasion de mettre en œuvre les idées formulées plus tard dans son manifeste. Parmi les photographies transmises par les héritiers d'Albert Blicck, certaines ont été prises pendant les travaux d'aménagement : Yvonne Blicck, épouse d'Albert, pose avec ses enfants au moment de certaines plantations. Cela rappelle un des aspects du programme du *Nouveau Jardin Pittoresque* : en matière de plantes, il s'appuie sur les goûts des commanditaires, pris au sérieux comme amateurs de plantes et de paysages.



Figure 15: La Sauvagère, travaux d'aménagement (Rose Blicck) - Archives personnelles des héritiers d'Albert Blicck - tous droits réservés -

34 Quelques années plus tard, Jules Buysens co-concevra le Jardin expérimental Jean Massart à Auderghem, dont l'objectif expressément pédagogique amène à reproduire dans la périphérie de Bruxelles un échantillon des milieux caractéristiques des paysages de Belgique.

35 I. DUMONT-WILDEN et al, *Pourquoi Pas ?*, 1934, ibid

36 *Le Nouveau Jardin Pittoresque*, Bulletin trimestriel illustré de l'Association nationale belge "Le nouveau jardin pittoresque", première année, n°1, Bruxelles, 1914.

On peut également identifier que le nom *La Sauvagère*, qui est cité dans la liste de travaux de référence publiées à la fin du catalogue de la pépinière³⁷ et n'apparaît sur aucune autre carte plus ancienne que nous avons pu consulter, semble être le nom donné au domaine lors de son aménagement pour Albert Bliciek aux alentours de 1910. Il exprimerait la volonté des concepteurs et propriétaires d'aménager, à l'intérieur des frontières du domaine, un coin de nature sauvage, spontanée, riante, quoique fabriquée de toute pièce au milieu de ces terres agricoles.

Comme élément de patrimoine datant de cette période, notons que le tracé des chemins en forme de boucles, établi à cette époque, s'il a varié depuis 1913 par ajout de certaines parcelles, est resté dans l'esprit du dessin de Jules Buysens : les boucles ont seulement été élargies. La carte de 1913 suggère une végétation plus dense à l'extérieur des boucles formées par les chemins, jusqu'aux limites de la parcelle, alors que l'intérieur de ces boucles, représenté d'un vert plus pâle, évoque un couvert moins arboré, plus ouvert, ou en tout cas une végétation, ou un traitement paysagé d'un autre ordre.



Figure 16: Carte topographique de la Belgique à l'échelle de 1:20 000ème, Uccle XXXI / 7, 1913 - Institut géographique national, cartesius.be

Les images ci-après semblent corroborer cette information.

37 Jules BUYSENS, *Pépinière du Fort Jaco : toutes les plantes rustiques sous le climat belge*, p.121



Figure 17: La Sauvagère, jardin - archives personnelles des héritiers d'Albert Blicq - tous droits réservés -



Figure 18: La Sauvagère, travaux d'aménagement (Yvonne et Rose Blicq)
Archives personnelles des héritiers d'Albert Blicq - tous droits réservés -

Par contre, la topographie actuelle de ces chemins, et notamment les « chemins creux » cités dans l'annexe à l'arrêté de classement³⁸, ne semble pas tellement ancienne. Ceux-ci sont situés dans la partie sud-ouest du site, qui ne faisait pas partie du parc à l'époque d'Albert Blicq. L'image ci-dessus montre un terrain plutôt plat aux abords de l'étang. Par ailleurs aucun autre document n'atteste l'existence d'un chemin plus ancien à cet endroit. La morphologie de ces allées « en creux » (dues à des buttes qui ne semblent pas de l'époque d'Albert Blicq), ainsi que leur emplacement (dans la partie ajoutée plus tard par Florent Schollaert, le propriétaire suivant), nous amène plutôt à postuler qu'elles seraient la résultante de déblais issus de l'aménagement postérieur de la voie ferrée, entre 1925 et 1928.



Figure 19: allée en creu dans le bas du site -
Photographie Noémie Pons-Rotbardt, juil 2021

38 Annexe I à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale classant comme site le Parc de la Sauvagère à Uccle, 26.06.97, Direction des Monuments et Sites, 2311-0075/0

Pour continuer d'identifier les éléments saillants du parc à l'époque d'Albert Blieck, un dessin signé d'Arthur Douhaert³⁹ et datant de la période entourant la Première Guerre mondiale, montre le domaine abordé depuis le sud-ouest, depuis l'emplacement de l'actuel lycée français. La voie ferrée n'existe pas encore. Le site paraît largement boisé, mais le château se détache distinctement à travers une percée visuelle qui ouvre le parc vers la vallée, en direction de Calvoet.



Figure 20: Vue de La Sauvagère depuis l'actuel emplacement du lycée français, dessin d'Arthur Douhaert, 1910 < 1925 - Archives du Service Vert de la Commune d'Uccle

Pour ce qui est des espèces végétales, les photographies sont peu précises et ne reflètent pas un état « mature » du parc. Il est donc difficile sur cette base d'identifier les plantes qui auraient été mises en place à l'époque. De plus, nombre d'essences qui figurent au catalogue de la pépinière poussent aussi spontanément dans nos contrées. Pourtant, on peut imaginer que certaines espèces des sous-bois d'aujourd'hui, comme les jacinthes par exemple, auraient été plantées par Jules Buysens, vu son attention à concevoir des jardins fleuris et vivaces :

« L'amateur de végétation sauvage peut donner libre cours à sa fantaisie en laissant envahir certains endroits par des espèces de plantes qui ne tardent pas à former de véritables colonies, des *stations* de végétaux comme on en rencontre dans la nature. Ici ce sont les plantes bulbeuses : *Perce-neige*,

39 Publié par Thérèse Dussart, « La Sauvagère à Uccle », Ligue des Amis du Kauwberg, novembre-décembre 1994 ;

Crocus, Scilles, Chionodoxas, Muscaris, Jonquilles, Jacinthes et Tulipes sauvages, Anémones, Narcisses, Lys et Colchiques, qui forment dans les pelouses, les rocailles et les sous-bois, de véritables tapis multicolores de l'effet le plus chatoyant. Ces plantes ne réclament aucun entretien. Elles se naturalisent rapidement. Leur feuillage disparaît pendant l'été. Là, dans les endroits un peu ombragés, s'étale le feuillage finement découpé de fougères variées. Les espèces les plus diverses y déroulent leurs frondes capricieuses, depuis la gracieuse *Chevelure de Venus* rustique (*Adiantum pedatum*) jusqu'à l'imposante et majestueuse *Fougère royale* (*Osmunda Regalis*). Ailleurs, dans un sol composé de terreau de feuilles et de tourbe, on place les nombreuses plantes de terre de bruyère, au feuillage généralement persistant et à la floraison souvent éclatante : les *Azalées*, les *Rhododendrons*, les *Andromèdes*, les *Bruyères* aux nuances variées, etc. Plus loin, et principalement dans les endroits rocailleux, on remarque toute une série d'arbustes et de petits conifères au port bas et souvent étalé. Parmi les arbustes, il faut citer surtout : les *Cotoneasters*, ces végétaux ligneux si intéressants, aux rameaux couchés et rampants, garnis, en hiver, d'une profusion de baies rouges, les *Daphnés* et les *Noisetiers japonais* (*Hamamelis japonica*) à la floraison hivernale, les *Buissons ardents*, les *Saules* rampants, le *Bouleau nain des Alpes* etc. Quelques uns de ces arbustes et de ces conifères, au feuillage foncé et persistant, constituent une décoration hivernale de première valeur. »⁴⁰

On voit que le mélange d'espèces ornementales, d'espèces indigènes et d'espèces importées est une pratique commune. Il semble que ce mélange soit un trait de caractère toujours présent dans le parc d'aujourd'hui, que ce soit dans la strate arborée, arbustive ou herbacée.

Tous les arbres remarquables listés par la Direction du Patrimoine d'Urban-Brussels et encore existants à l'heure actuelle – quatre arbres à l'inventaire légal (Cèdre de l'Atlas, Séquoia géant, Cryptoméridie du Japon et Ilex aquifolium) et trois arbres à l'inventaire scientifique (Chêne pédonculé, Hêtre pourpre et Tulipier de Virginie) – figurent dans le catalogue de la pépinière, à l'exception d'Ilex aquifolium « albomarginata », une espèce de houx assez commune, dont on pourrait penser qu'elle se cache derrière l'entrée « épines » de la liste des « plantes pour haies ».

Mais l'élément principal qui subsiste du jardin de Jules Buysens est certainement l'étang, qui est une mise en scène typique du *Nouveau Jardin Pittoresque*. Voici comment les pièces d'eau sont décrites dans son programme :

« Les traits caractéristiques du type de jardin que l'association nouvelle veut populariser ne sont pas difficiles à trouver. Le plus beau jardin pittoresque est celui qui groupe, de la façon la plus logique et la plus harmonieuse, les divers éléments les plus agréables de décoration paysagère

40 A. VAN BILLOEN, 1913, *ibid*, p.14-15

que l'on trouve disséminés dans la nature : scènes aquatiques, rochers pittoresques, éblouissantes floraisons, coins sauvages envahis de plantes en colonies, arbres et arbustes groupés de façon logique, plantes grimpantes judicieusement employées, etc. Si la situation et la configuration le permettent, l'endroit le plus bas du jardin sera occupé par une pièce d'eau de forme irrégulière. Ses dimensions varieront évidemment d'après l'étendue du terrain ; mais la valeur décorative d'un étang, même minuscule, reflétant un coin du ciel, au milieu d'un fouillis de verdure et de fleurs, est tellement grande que cet élément de pittoresque paraît indispensable dans tout jardin que l'on veut rendre attrayant. Cet étang ou ce petit bassin pourrait être construit, à peu de frais, en béton armé, si la nature du sol ne permet pas d'établir une pièce d'eau naturelle.

Un petit filet d'eau, s'échappant de quelque roche surélevée, descend vers la pièce d'eau, en formant des cascates. L'étang est peuplé de *Nénuphars* à fleurs diversement colorées, et de tant d'autres plantes aquatiques : les *Alisma*, les *Calla*, les *Sagittaires*, les *Cyperus*, etc. Tout près de l'eau, dans la terre fraîche qui entoure l'étang et qui borde le ruisseau, on installe la flore si riche des marécages. C'est le *Bog Garden* des Anglais, l'un des coins les plus attirants du jardin pittoresque. Quelques grosses plantes décoratives constituent des fouillis de feuilles minces et élancées : les *Roseaux de Provence*, les *Bambous*, les *Eulalias*, l'*Iris jaune* des marais et les merveilleux *Iris japonais*. Le *Spirea aruncus* y dresse ses longs thyrses blanchâtres. Entre ces grosses masses de feuillages, s'étale toute une série de plantes basses ; le *Caltha*, ce gros bouton d'or des marais, à la riche floraison printanière, le *Myosotis d'eau*, toujours fleuri, les nombreuses *Orchidées* rustiques, la *Lysimaque nummulaire* et *Monnoyère*, cette petite merveille aux tiges rampantes ou retombantes, et surtout les *Primevères* : primevères indigènes, de Chine, du Japon, de l'Himalaya ; ce groupe si riche en variété aux brillants coloris.

Le ruisseau qui rafraîchit tout ce petit monde des marais et des lieux frais occupe le fond d'une vallée ou d'une légère dépression [ici], dont les versants sont sillonnés par des affleurements rocheux, destinés à servir de supports à la flore des montagnes. »⁴¹

Il s'agit là bien sûr d'un dispositif « théorique » et rien ne dit que la pièce d'eau, le ruisseau, et la rocaille de *La Sauvagère* correspondaient exactement à cette description. Néanmoins il est probable qu'elle en est en partie inspirée. On retrouve en tous cas un étang en béton, puisque le terrain naturel est sableux et donc perméable, ainsi qu'un ruisseau aux versants rocheux et une double cascade pour faire circuler les eaux.

41 A. VAN BILLOEN, 1913, *ibid*, p.8-9

Une photographie nous montre l'aspect d'une des rives de l'étang autour de 1910 :



Figure 21: L'étang autour de 1910 - archives personnelles des héritiers d'Albert Blieck - tous droits réservés -

On ne sait pas précisément quand cette photo a été prise. On voit que la rocaille est achevée, l'étang cimenté et mis en eau, mais il s'agit probablement des débuts de la mise en place du parc, au vu de l'aspect de la prairie qui fait penser à la transformation d'un pâturage en pelouse aménagée. L'image atteste que la colonnade, ainsi que la petite île, font bien partie de la mise en scène conçue par Jules Buysens. Mais les alentours de l'étang sont à ce stade dépourvus de plantations. Elles ont sans doute été réalisées un peu plus tard. Un témoignage, bien que beaucoup plus tardif (relatif aux années 1970), atteste en tout cas de la présence d'une roselière sur la rive sud⁴². En tout état de cause, si un milieu humide du type décrit plus haut, peuplé de végétaux fleuris, fut installé un jour autour de cette pièce d'eau, il n'en reste rien aujourd'hui.

42 Entretien avec Yves Barette, Cercle d'histoire, d'archéologie et de Folklore d'Uccle et environs, août 2021

La rocaille par François Dumilieu



Figure 23: La rocaille de la Sauvagère aujourd'hui - Photographie Noémie Pons-Rotbardt, juillet 2021

Les recherches entreprises par Odile De Bruyn ont permis d'identifier que les rocailles ont été réalisées par François Dumilieu dont qu'il convient d'exposer ici la pratique dans la perspective d'une rénovation du site.

Les rocailles de *La Sauvagère* relèvent d'une période naturaliste où la vraisemblance était recherchée, l'imitation de la nature le leitmotiv. Comme pour le style de végétation ou le traitement de la pièce d'eau, les réalisations anglaises du début du 19^e siècle font figure de références, mais François Dumilieu, qui vient de France, est aussi fortement influencé par les jardins du Paris du Second Empire, dans lesquels plusieurs rocailles de grande ampleur ont été réalisées sous l'impulsion d'Hausmann et d'Alphand (Bois de Vincennes, Buttes Chaumont...). Ces grands travaux qui se sont succédé sur une période assez courte, ont fait considérablement évoluer les techniques, les moyens et les coûts de réalisation de ces rocailles, et ont fait émerger une génération de rocailleurs professionnels, dont François Dumilieu fait partie⁴³.

Formé à Paris et lui-même fils de rocaille, François Dumilieu se présente à Bruxelles vers 1896⁴⁴. Il sera particulièrement actif jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, puis apparaît dans le bottin professionnel comme « architecte de jardins » jusqu'en 1968. Il a exercé auprès d'une clientèle prestigieuse de notables, capitaines d'industries et châtelains (en France, en Belgique, aux Pays-Bas) et aux côtés d'architectes-paysagistes de renom, parmi lesquels Jules Buysens. A côté de commandes privées comme celle pour le parc de *La Sauvagère*, il réalise notamment l'enrochement de la grande serre aux fougères du Jardin Botanique de l'État (1906-1907), le jardin alpin de l'Exposition Universelle de Bruxelles de 1910 (il y obtiendra

43 Odile DE BRUYN, « L'art de la rocaille : une longue histoire (III) », dans *Demeures historiques et jardins*, n°199, septembre 2018, pp. 5-12.

44 Almanach du commerce cité par Odile de Bruyn, « L'art de la rocaille : une longue histoire (III) », *ibid*

le grand prix), de nombreux ouvrages dans le Jardin zoologique d'Anvers (1911), et le jardin alpestre du Parc Josaphat (1913-14)⁴⁵.

Avec ses contemporains venus de France, il amène en Belgique les techniques de réalisation de rocailles les plus modernes. Comme le souligne Odile De Bruyn, « dans la seconde moitié du 19^e siècle, la rocaille se situait aux confins de l'art, de la nature, de la science et de l'industrie »⁴⁶ car pour reproduire esthétiquement ces scènes rocheuses ex-nihilo, le développement du matériau ciment – ciment Portland pour jointoyer, ciment Pulham liquide pour couler et projeter, et finalement ciment armé mis au point par Joseph Monnier à Paris – va fournir une grande aide, à la fois économique et technique.

Ainsi les rocailles de François Dumilieu se passent de toute roche naturelle, et même de bricaillons ou moellons⁴⁷, et sont entièrement constituées de treilles de métal sur lesquelles était projeté du ciment. Les formes rocheuses ainsi créées sont ensuite travaillées à la main au moyen d'un enduit plus fin, qui peut être teinté à l'envi. Le concepteur peut ainsi mettre en œuvre les formes les plus diverses, sans se soucier de la qualité, du transport ou de la disponibilité de roches adéquates à proximité. A l'image de ses contemporains, François Dumilieu développe donc une pratique paradoxale qui oscille entre une grande importance donnée à la vraisemblance, et des réalisations complètement artificielles. Sa recherche « des justes proportions » s'inspire de l'étude de vrais rochers qu'il dessine et photographie ; pour autant il estime tout à fait possible de « construire de beaux rochers avec du ciment et sans pierre »⁴⁸.

Dans son domaine, François Dumilieu innove particulièrement en mettant au point une technique de rocher artificiel conçue pour recevoir des plantations de la manière la plus propice possible : « Il n'y a pas dans mes rochers de ces espèces de poches en forme de bénitiers comme on en fait partout et dans lesquels il est impossible de faire vivre une plante. Mais il y a (...) des fissures qui permettent la plantation en pleine terre et où rien ne contrarie le développement des plantes, puisque derrière la paroi du rocher, qui est de 3 à 6 centimètres d'épaisseur, il n'y a que de la terre »⁴⁹. On voit qu'en adéquation avec le projet du *Nouveau Jardin Pittoresque* dont il fait partie dès sa création, François Dumilieu s'attachera à développer un savoir-faire servant la fabrication de ces milieux *ex-nihilo*, conçus pour l'épanouissement optimum des plantes qui la garniront, bijoux de la scène ainsi créée de toutes pièces.



Figure 24: Rocaille endommagée laissant apparaître la structure creuse
Photographie Noémie Pons-Rotbardt, juil 2021

45 *ibid*

46 Odile DE BRUYN, « L'art de la rocaille : une longue histoire (II) », dans *Demeures historiques et jardins* n°198, juin 2018, p.31.

47 Les Anglais avaient plutôt recours au déplacement de roches naturelles choisies dans la nature et rejointoyées dans les jardins ; quant aux rochers du bois de La Cambre, par exemple, ils sont réalisés en amas de matériaux grossiers qui constituent la forme principale, ensuite enduite de ciment et retravaillée en surface. Voir Odile DE BRUYN, « L'art de la rocaille : une longue histoire (II) », n°198, *ibid*.

48 Odile DE BRUYN, « L'art de la rocaille : une longue histoire (III) », n°199, *ibid*.

Dans le programme du *Nouveau Jardin Pittoresque*, voici comment sont abordées les rocailles :

« Les parties rocailleuses du jardin pittoresque peuvent [...] fort bien être constituées, à la fois, le cas échéant, de pierres naturelles et de rochers complètement artificiels, à la condition, toutefois, que ceux-ci soient habilement construits et que, non massifs, ils soient aménagés spécialement pour pouvoir être garnis de plantes et ne soient pas simplement pourvus de poches étanches.

On a compris, en effet, qu'un site rocheux est surtout intéressant s'il est envahi par un fouillis d'arbustes et de plantes. Mais cette parure doit, elle même, être judicieusement disposée et s'inspirer aussi des exemples naturels. Il arrive parfois, malheureusement, que certains rocailleurs ignorent l'art de garnir rationnellement leurs constructions rocheuses des plantes qui doivent en faire toute la séduction. Aussi bien, certains rochers artificiels, irréprochables au niveau de la vraisemblance géologique, n'offrent-ils qu'un aspect froid et compassé, à cause de cette indigence végétale. »⁵⁰

A la lecture de ces lignes, on peut penser que les rocailles de La Sauvagère ont peut-être été un jour fleuries et garnies de plantes, mais il n'en reste pas trace aujourd'hui.

Le répertoire végétal est évoqué un peu plus loin dans le programme :

« Quantité de plantes de montagne ou de plantes vivaces ordinaires, de stature peu élevée, fleurissent sans interruption pendant une grande partie de l'été. On peut citer : la *Valériane des jardins*, les *Corydales jaunes*, certaines *Campanules*, le *Pavot des Alpes*, les *Pavots d'Islande*, la *Pensée vivace*, les *Mufliers*, le *Géranium sanguin*, l'*Alysse Argenté*, le *Dielytra formosa*, les *Mimulus*, certaines *Linaires*, certains *Sedums* et bien d'autres ! Il est d'ailleurs bien facile, si l'on n'est pas trop puriste ou intransigeant, d'intercaler dans les rocailles, parmi les plantes alpines, quelques plantes annuelles, vivaces ou de serre, à floraison prolongée, parmi lesquelles on peut citer, comme s'adaptant le mieux à cet emploi : *Begonia semperflorens*, *Lobelia*, *Fenzlia*, *Leptosiphon*, *Nemesia*, *Sedum bleu*, *Cuphea*, *Oeillets de Chine*, *Lantania*, *Gazania*, *Cactées* etc. »⁵¹

Au-delà de ces textes qui donnent une idée des plantes promues par le *Nouveau Jardin Pittoresque*, on n'a pas de trace précise de celles qui furent installées par Jules Buysens sur les rocailles mises en place par François Dumilieu à La Sauvagère. En tout état de cause, la plupart de ces plantes ont visiblement disparu de la scène rocailleuse d'aujourd'hui. Seules les parties « en dur », c'est à dire en béton, ont su persister dans le temps (cuvelage de l'étang,

49 Odile DE BRUYN, « L'art de la rocaille : une longue histoire (III) », n°199, ibid, p.9.

50 A. VAN BILLOEN, 1913, ibid, cité par Odile de Bruyn, « L'art de la rocaille : une longue histoire (IV), *Demeures historiques et jardins* n°202, juin 2019, p.13.

51 A. VAN BILLOEN, 1913, ibid, p.14.

rochers artificiels...). A certains endroits, on devine des creux et des failles qui pourraient accueillir certains végétaux, et parfois en accueillent spontanément, mais il est difficile d'établir si ces creux sont dus à l'érosion ou à la mise en scène. De plus les rocailles ont été au moins une fois rénovées (voir ci-après), et elles peuvent avoir été modifiées à cette occasion.



Figure 25: Plantes spontanées dans la rocaille d'aujourd'hui - Photographie Noémie Pons-Rotbardt, juil 2021

Le circuit de l'eau en boucle fermée est assuré par une pompe (changée au moins une fois depuis l'origine, voir ci-après) et par un tuyau enterré, qui ramènent l'eau depuis le bas de l'étang jusqu'en haut de la double cascade d'une part, et en haut du ruisseau d'autre part. Deux bouches formant les « cascates » à l'aplomb de la colonnade sont encore visibles. Le dispositif a été en fonctionnement par intermittence jusqu'à aujourd'hui, mais n'est plus opérationnel à présent, notamment en raison de fissures dans le béton qui provoquent un mauvais écoulement vers l'étang⁵².



Figure 26: Les cascates aujourd'hui – Photos Noémie Pons-Rotbardt, juil 2021

52 Entretien téléphonique avec Fabien Chanteux, Directeur du Service Vert de la Commune d'Uccle

Le domaine de Florent Schollaert

En 1921, le domaine est racheté par Florent Schollaert, propriétaire de plusieurs cinémas à Bruxelles, qui dispose manifestement de larges moyens⁵³. Il fut notamment le promoteur, dans les années 30, du complexe de l'hôtel Plaza, boulevard Adolphe Max. Concernant La Sauvagère, seule la carte topographique de 1924-1933, puis la photographie aérienne de 1944 et quelques témoignages, nous permettent, à ce jour, de documenter cette période.

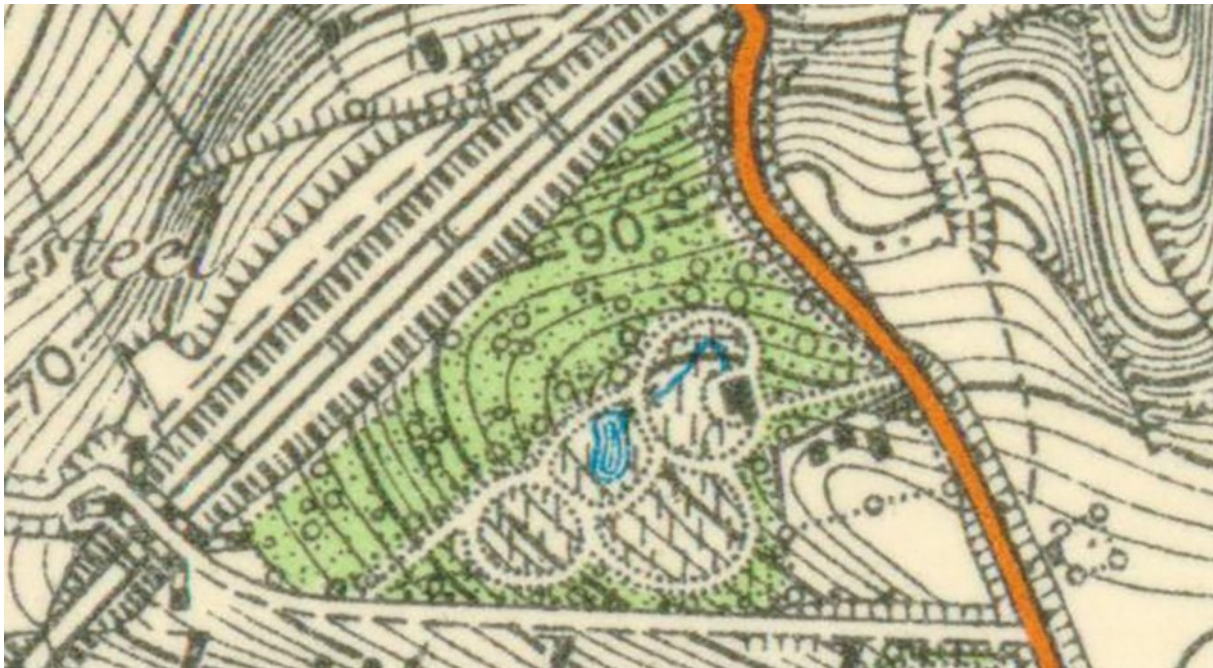


Figure 27: Carte topographique de la Belgique à l'échelle de 1:20 000ème, Uccle 31/7, 1924-1933 - Institut géographique national, cartesius.be

Notons que la conciergerie n'apparaît pas sur cette carte, pas plus que sur la précédente de 1913, bien que les photographies de la famille Blicck attestent de son existence dès la mise en place du domaine. On voit cependant que le tracé de la voie ferrée Bruxelles-Hal – construite entre 1925 et 1928 – va donner l'occasion à Florent Schollaert d'agrandir son domaine côté nord-ouest. Il y adjoint également la parcelle adjacente où se trouvaient les petits bâtiments mentionnés ci-dessus. Ces derniers disparaissent sur la photographie aérienne de 1944. A la place, des bâtiments de plus grande ampleur sont construits, des serres selon un témoignage d'après-guerre⁵⁴. Depuis 1941, les contours du domaine sont ceux du Parc de La Sauvagère actuel⁵⁵.

53 *Ucclesia* n°269, mars 2018, ibid.

54 Jean Pierre Stevens, « Autres souvenirs », *Ucclesia* n°269, mars 2018, ibid.

55 Thérèse Dussart, « La Sauvagère à Uccle », *Le canard déchaîné*, périodique de la Ligue des Amis du Kawwberg, novembre-décembre 1994.

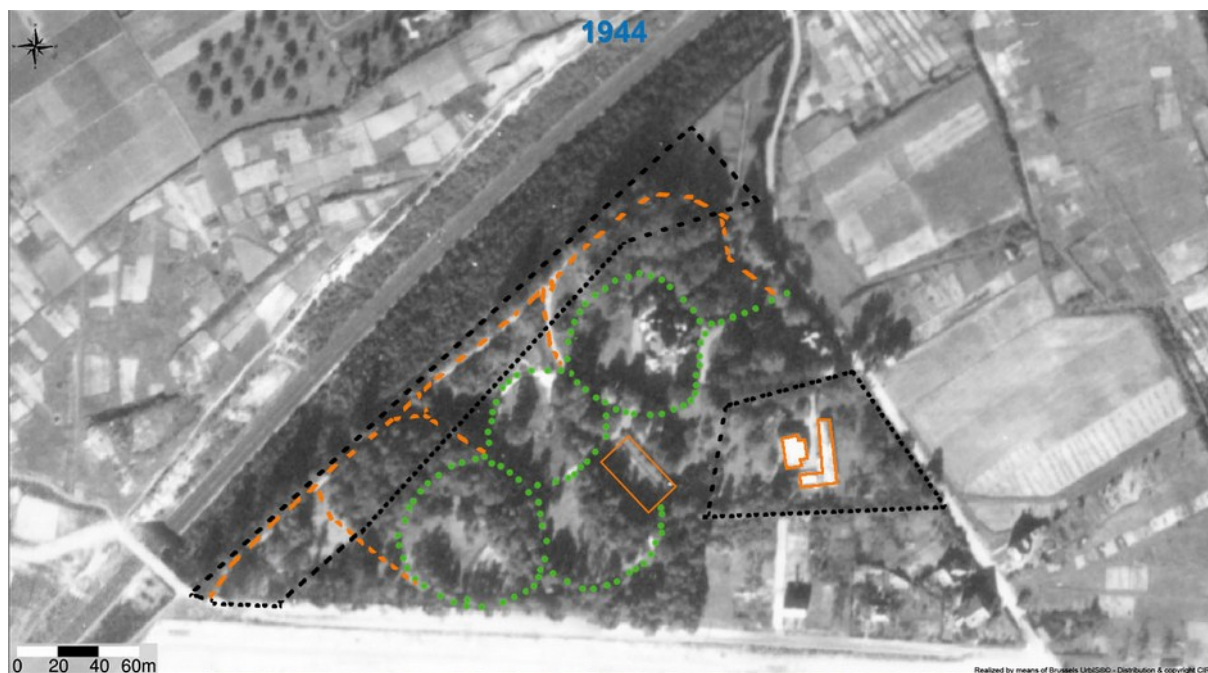


Figure 28: Photographie aérienne de 1944, avec indication des parcelles ajoutées à cette époque (en noir), des chemins antérieurs (en pointillés verts), des chemins nouveaux (en pointillés orange), et des installations nouvelles : serres et terrain de tennis (lignes continues oranges). D'après Bruciel.be

On voit sur cette image de 1944 qu'un nouveau chemin a été tracé le long de la voie ferrée, la boucle entourant le château a été élargie, et de nouveaux chemins, créés pour accéder aux serres, sont aménagés dans l'esprit formel des précédents, tout du moins vus du ciel. C'est dans les parties élargies de ces boucles qu'on trouve les allées en creux dont l'arrêté de classement fait mention, et dont il fut question précédemment. Pendant la guerre, le site a été occupé brièvement par la Kommandantur allemande, puis par l'armée britannique (batteries anti-aériennes au Kauwberg). Marc de Brouwer⁵⁶ et Thérèse Dussart⁵⁷ évoquent tous deux des probables coupes de bois, mais le domaine semble avoir été globalement préservé.

Le domaine de Jean Oostens

En 1953, alors que Jean Oostens, établi à Léopoldville, rachète la propriété⁵⁸, la photographie aérienne montre un équilibre entre parties boisées et espaces ouverts encore peu ou prou semblable à celui de 1944 « vu du ciel ». Le parc compte en effet de nombreux arbres, dont certains de haute tige au regard de la taille de leurs ombres, mais aussi plusieurs (ex-)clairières ou pelouses, peut-être déjà en friche, dont l'état est difficile à qualifier.

⁵⁶ Marc de Brouwer, *Ucclensia* n°269, mars 2018.

⁵⁷ Thérèse Dussart, *Le canard déchaîné*, novembre-décembre 1994.

⁵⁸ Selon Thérèse Dussart, « La Sauvagère à Uccle », Ligue des Amis du Kauwberg, novembre-décembre 1994, Jean Oostens, domicilié à Léopold-Ville (décédé à Knokke en 1986), et son épouse Mme Reinhard, née en 1912, rachètent le domaine dans une vente publique.

Le témoignage du fils de Jean Baptiste Stevens, qui avait travaillé comme jardinier dans la propriété de Florent Schollaert avant la guerre, nous apprend qu'à son retour, il trouva le jardin à l'abandon et les serres dégradées⁵⁹. Louis Vannieuwenborgh parle, lui, d'une propriété « à l'état véritablement sauvage » dans les années 50⁶⁰. Jean Oostens n'habita apparemment jamais les lieux. Il introduit une demande pour démolir le château en 1957, permis qui lui est accordé par la Commune d'Uccle⁶¹.

Sur la photographie aérienne de 1961, quoique de piètre qualité, la dynamique de reboisement spontané est manifeste et a fait disparaître tous les espaces précédemment ouverts.



Figure 29: Photographie aérienne de la Sauvagère en 1961, Bruciel.be

Dans les archives du Service Vert, nous avons trouvé trace de litiges ayant opposé Jean Oostens à la Commune au début des années 60, au sujet de coupes de bois. Selon ces sources, partielles puisqu'unilatérales, Jean Oostens aurait été plus prompt à tirer parti des ressources du Parc qu'à en assurer l'entretien paysager. Il refuse ainsi de prendre en charge l'abattage de deux peupliers du Canada qui menaçaient de s'effondrer sur l'espace public⁶² ; plus tard, juste avant la revente du terrain à la Commune, il demande le permis d'abattre 19 peupliers d'Italie – alors que selon un rapport du service Plantations, un seul de ces arbres existe réellement dans la propriété, « qui n'est nullement malade »⁶³.

59 Jean Pierre Stevens, « Autres souvenirs », *Ucclesia* n°269, mars 2018

60 Louis Vannieuwenborgh, « La Sauvagère dans les années 1950 », *Ucclesia* n°269, mars 2018

61 archives de l'urbanisme de la Commune d'Uccle, in Marc de Brouwer, *Ucclesia* n°269, mars 2018

62 Courriers entre Jean Oostens et le Service Plantations de la Commune d'Uccle, mentionnant le PV 242 de la Police de St Job, 1963, archives du Service Vert de la Commune d'Uccle

63 Enquête du service Travaux publics - Plantations de la Commune d'Uccle, fev 1964, archives du Service Vert

L'aménagement par la Commune d'un espace vert public

En juillet 1964, la Commune d'Uccle acquiert « pour cause d'utilité publique la propriété dénommée *La Sauvagère*, côtée avenue de la chânaie 83, et nécessaire à l'agrandissement du cimetière du Verrewinkel »⁶⁴. Ce dernier, aménagé depuis 1945, se trouve en vis-à-vis du parc sur son côté sud, de l'autre côté de la rue de Verrewinkel. Mais cet agrandissement ne verra finalement jamais le jour.

En 1965, le Service Plantations « suite à un examen sur place de la situation actuelle de *La Sauvagère* » attire l'attention du Collège « sur ce qui est à notre avis devenu une impérieuse nécessité, notamment la conversion en un parc public d'une propriété laissée à l'abandon le plus complet »⁶⁵. Il propose « le réaménagement de la propriété dite *La Sauvagère* en un parc dans le style des *Wild gardens* anglais ». Il est probable que le service Plantations n'avait pas connaissance à cette époque du contexte de création du jardin ; ils auront cependant reconnu au parc ce trait de caractère, malgré son délaissement. D'autres témoignages de cette époque décrivent en effet *La Sauvagère* comme un lieu abandonné, terrain d'aventures pour les enfants et étang tranquille habité de nombreux batraciens. Le fonctionnaire poursuit : « Nous pouvons définir un parc dit *sauvage* comme un parc employant tous les éléments naturels qui se trouvent dans le site comme cadre pour les plantations qui auront l'air d'y avoir poussé spontanément. Un maximum d'effet sera tiré des arbres déjà établis, les allées bien établies seront évitées, en fait elles seront le sol envahi par la mousse des bois ! ». Le caractère économique de ce type de parcs est mis en avant. Des premiers travaux d'éclaircissement sont suggérés comme la mise en place d'une clôture rue du Verrewinkel, l'abattage et l'enlèvement des arbres morts ou déracinés, le débroussaillage des taillis et massifs devenus trop touffus, le dégagement des allées existantes, etc. Ces travaux ont été entrepris avec l'aide de mouvements de jeunesse au printemps 1967⁶⁶. Selon un témoignage, à cette époque, les allées étaient de terre⁶⁷. Une remise en état de la conciergerie est également décidée⁶⁸.

Dans ces années-là, les débats et tractations battent leur plein concernant le tracé du ring sud à Uccle. Il est alors probable que celui-ci passe « au nord du cimetière d'Uccle », et « sur le remblai sud du chemin de fer jusqu'à Petit St Job »⁶⁹, c'est-à-dire très exactement dans le parc de la Sauvagère. Malgré cela, ou peut-être pour peser dans les négociations, le Collège approuve en mai 1968, l'aménagement de la propriété en parc public comprenant : une partie récréative (plaine pour jeux libres), une partie sportive (terrain de basket et salle omnisports construits à l'emplacement des anciennes serres, accessibles depuis l'avenue de la Chânaie) et

64 Acte d'acquisition du domaine de *La Sauvagère*, 1^{er} juillet 1964, archives du Service Vert de la Commune d'Uccle.

65 Commune d'Uccle - Travaux publics- Plantations, *Rapport au collège*, 12 octobre 1965, archives du Service Vert de la Commune d'Uccle.

66 M.V., « Deux cent scouts ucclais transforment une « jungle » en parc... », *Le Soir*, 17/04/1967.

67 Entretien avec Yves Barette, Cercle d'histoire, d'archéologie et de Folklore d'Uccle, 27 août 2021.

68 Commune d'Uccle - Travaux publics- Plantations, *Rapport au collège*, 12 octobre 1965, archives du Service Vert de la Commune d'Uccle.

69 André HUSTIN, « Le ring sud et l'autoroute de Waterloo », *Brabant*, n°3, 1970.

une partie parc de type « Wild garden anglais »⁷⁰. Finalement, face à une forte opposition locale, le Ring ne sera jamais construit à Uccle, et le Parc de La Sauvagère gardera ses contours de 1944 jusqu'à aujourd'hui. A la lecture des archives du Service Vert de la Commune, on peut dire que les trois vocations du parc formulées lors de son réaménagement se sont maintenues tout au long de la période communale, même si celle de « jardin anglais » a eu tendance à se faire plus discrète, sans doute parce qu'elle relève davantage d'un mode d'entretien, ce qui laisse généralement moins de traces dans les archives que les grands travaux.

Dans un premier temps, c'est l'aspect sportif qui semble être privilégié en matière d'efforts budgétaires et de travaux : en 1971, une salle omnisport accompagnée d'un terrain de basket est inaugurée, et dans le courant de la même année, il est décidé de transformer le terrain de tennis mis en place par Florent Schollaert en second terrain de basket⁷¹. Il sera délaissé par la suite, dans les années 1980⁷². Puis, il est envisagé de construire un stand de tir souterrain à destination de la police communale. Ce projet, qui rencontre dès 1971 la désapprobation du Service Plantations⁷³, sera néanmoins construit et terminé en 1974. Un parcours santé est également aménagé, mais sera démonté en 1991 en raison de sa vétusté. Le plan suivant (fig. 30), daté de 1974, donc préalable à l'installation du parcours santé, montre l'ensemble des installations sportives du parc.

70 Mention dans J CORNELIS et W VANMARSENILLE, *Note à l'attention de Mr l'Echevin des Travaux*, 24 février 1971, Archives du Service Vert de la Commune d'Uccle.

71 Courrier de l'échevin des Travaux Mr Hessiaen à l'Echevin des Sports Mr De Ridder, 9 juillet 1971, Archives du Service Vert de la Commune d'Uccle.

72 Marc de Brouwer, *Ucclesia* n°269, mars 2018.

73 J. Cornelis, Ingénieur des Plantations et W. Vanmarsenille, Ingénieur Chef de Service, *Note à l'attention de Mr l'Echevin des Travaux*, 24 février 1971, Archives du Service Vert de la Commune d'Uccle.

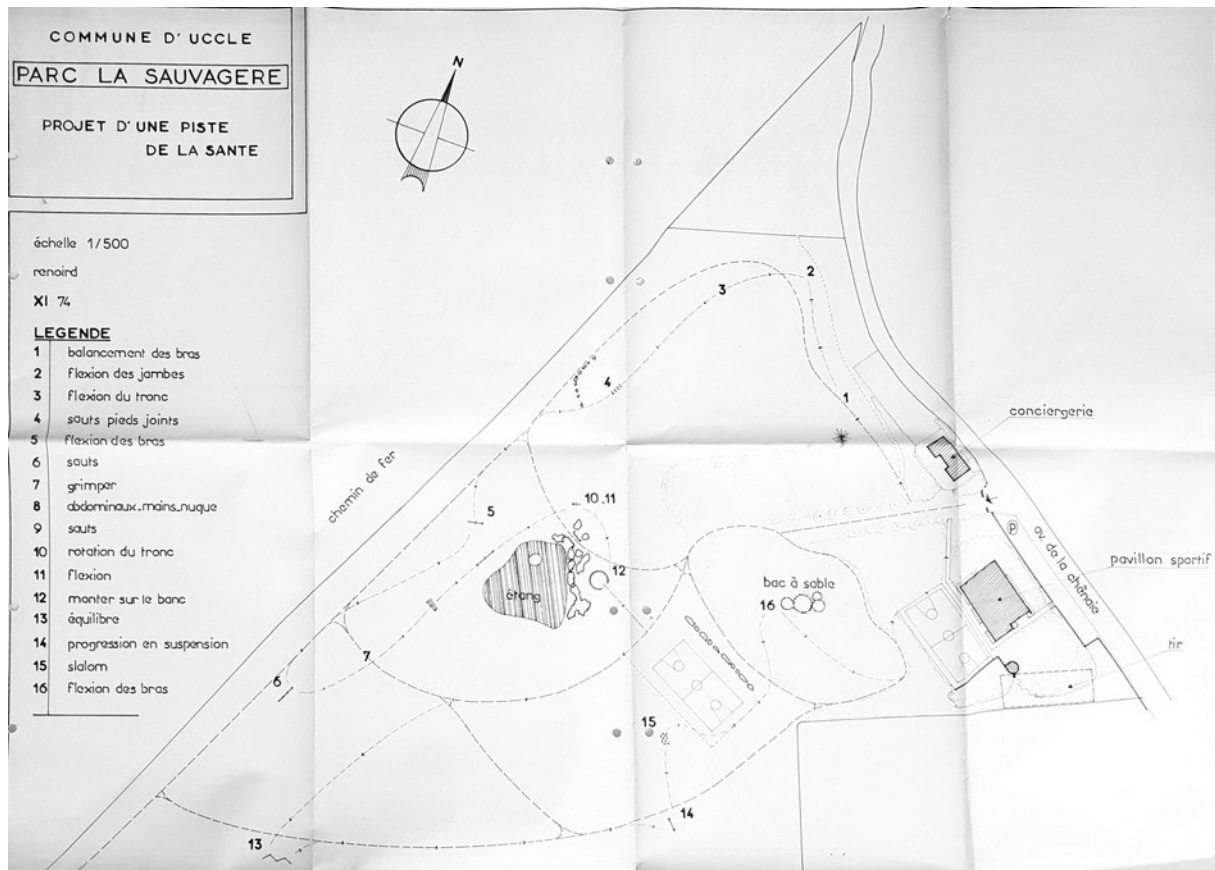


Figure 30: Projet d'une piste de santé à la Sauvagère, 1974 - Archives du Service Vert, Commune d'Uccle

La partie récréative est alors constituée d'une plaine de jeux libres à l'endroit de l'actuelle plaine de jeux et d'un bac à sable situé à gauche de l'allée d'entrée (aménagé en 1971), où seront plus tard installés des animaux. En 1983, ce dernier est rénové, apparemment sans déplacement. Les archives sont lacunaires sur le moment où les jeux ont été déplacés à leur emplacement actuel, c'est-à-dire à l'endroit de l'ancien château. Il est probable que cela s'opéra dans le cadre d'une série de travaux effectués au début des années 1990. A ce moment-là, une aire de pique-nique est également aménagée, avec un barbecue utilisable sur réservation et un distributeur de boissons froides, équipements qui ont disparu depuis, tout comme la plaine de jeux libres.

Cette « vocation récréative » du parc va progressivement se concentrer autour de l'accueil d'animaux domestiques. Les premières tentatives ont lieu dans les années 1970 déjà : le Collège approuve « l'aménagement d'un enclos pour animaux » ainsi que « l'acquisition de quelques spécimens de la gent ailée pour *La Sauvagère* », afin de « compléter l'assortiment déjà en place »⁷⁴. La Commune d'Uccle acquiert ainsi des dindes, des coqs de bruyère et des paons (un couple de chaque espèce). On ne sait pas précisément où ils furent installés. Selon une source assez tardive, le choix d'un parc animalier aurait été fait autour de 1983⁷⁵. Mais il prend toute son ampleur au début des années 1990, lorsque la gestion de *La Sauvagère* est

74 Note du service plantations au service finances, 10 nov 1970, Archives du Service Vert de la Commune d'Uccle

confiée à l'asbl *Promotion des parcs et espaces verts publics*, qui emploie une personne à plein temps chargée de s'occuper des animaux ainsi que de l'entretien quotidien du parc : déchets ménagers, soufflage des feuilles, petits entretiens... Ces employés travaillent en collaboration avec le Service Vert qui prend en charge l'entretien paysager⁷⁶. En 1990, le parc animalier compte 3 moutons, une ânesse, un lama, une chèvre, un bouc, une trentaine de poules, coqs et poussins, 2 dindes, 2 pintades, 5 dindons, 2 faisans, 4 lapins et 6 pigeons. A l'étang, 14 canards et canetons, 2 oies et 2 tortues sont recensés.

Dès les années 1970, des premières traces de conflits apparaissent entre la présence des animaux domestiques et celle de la faune « sauvage », venue habiter de manière spontanée le milieu humide formé par l'étang et ses abords, peu fréquentés entre la seconde guerre mondiale et les années 1970. Ainsi en 1972, l'AVES, société ornithologique, alerte sur la présence de carpes et de poissons rouges dans l'étang, manifestation aidée par des pêcheurs locaux, et « insist[ent] sur le danger réel que représentent ces poissons pour la faune très intéressante de batraciens qui s'y trouvent ». Ils parlent aussi de « captures massives de batraciens par les gosses » et demandent des clôtures de dissuasion autour de l'étang ainsi que des panneaux didactiques sur « les richesses biologiques du lieu ». Les représentants de l'asbl notent aussi la nidification réussie de la poule d'eau aux abords de l'étang « pour la première fois depuis bien des années » et insistent sur le fait que « contrairement aux canards domestiques, la poule d'eau ne nuit en rien à la faune puisqu'elle est végétarienne »⁷⁷. Bien plus tard en 2008, cette problématique est de nouveau soulevée par la Régionale de Natagora Bruxelles qui demande cette fois « d'écarter les oiseaux domestiques (canards, oies, poules) de l'étang de La Sauvagère » en raison de « l'effet désastreux de ces volatiles sur les populations sauvages de batraciens ». Dans la réponse du bourgmestre à Natagora, on apprend que « les animaux ont déjà été diminués de moitié à la demande, il y a une dizaine d'années, du Président du Conseil supérieur de la Préservation de la nature en Région bruxelloise »⁷⁸.

Pour autant, la vocation animalière du parc est confirmée tout au long des années 1990 et 2000. « L'étang n'est pas naturel, il est entièrement coulé dans le béton », dit le bourgmestre. « [Nous tenons à] la diversité des animaux et des lieux d'observation »⁷⁹. En 2013, le parc compte encore, selon un tableau d'alimentation, près de 80 animaux, dans deux grands enclos situés près des chemins de fer pour l'un, et près de l'actuelle plaine de jeu pour l'autre : poules et coqs de différentes variétés, dindons, faisans, pintades, paons, pigeons, lapins, âne, brebis et bouc, chèvres... et à l'étang : cygnes, canards, oies bernaches et poules d'eau, tous recevant quotidiennement une ration alimentaire. Une convention de concession domaniale

75 « Le parc a, en 1983, été transformé en parc animalier », Réponse du bourgmestre d'Uccle Mr De Decker, et de l'Echevin de l'Embellissement des Lieux publics Mr Dillies, au courrier de Mr Lamblin, président de la Régionale de Natagora-Bruxelles, 05/05/2008, Archives du Service Vert de la Commune d'Uccle

76 Entretien téléphonique avec Mr Villaverde, ancien gardien du parc, 22 juillet 2021

77 Pour AVES-Bruxelles, H. de Wavrin, *Lettre à l'Echevin des travaux municipaux, Mr Cristel*, 18/07/1972, Archives du Service Vert de la Commune d'Uccle.

78 Réponse du bourgmestre d'Uccle Mr De Decker, et de l'Echevin de l'Embellissement des Lieux publics Mr Dillies, au courrier de Mr Lamblin, président de la Régionale de Natagora-Bruxelles, 05/05/2008, Archives du Service Vert.

79 Ibid.

spécifique est aussi établie la même année à l'adresse d'un éleveur qui se propose de perpétuer une race de coqs constitutive du « patrimoine historique de la commune » : le *Barbu d'Uccle Porcelaine*, « créée à Uccle par un Ucclois fin du 19^e siècle »⁸⁰. Ainsi le parc de La Sauvagère accueille de nombreux animaux d'élevage jusqu'à sa reprise récente en gestion par Bruxelles Environnement. A ce jour, plusieurs enclos sont encore présents sur place, ainsi que parfois des visiteurs à la recherche de ces animaux.

La carte ci-après indique l'emplacement des principaux éléments sportifs et récréatifs du parc dans les années 2010.

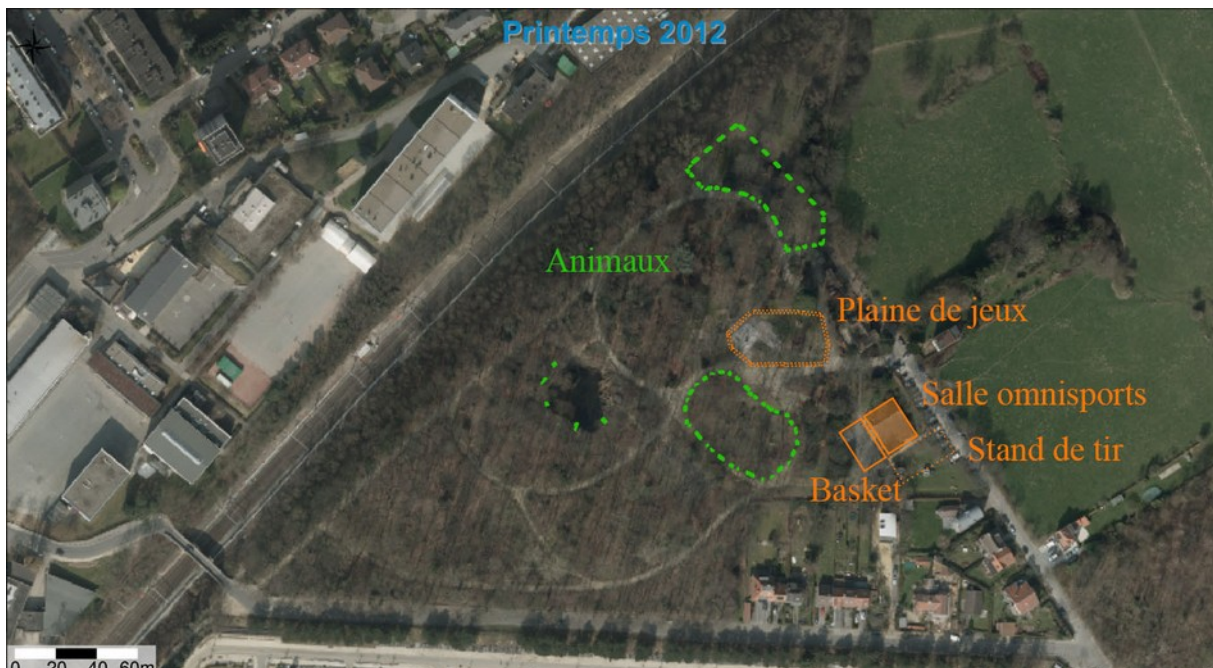


Figure 31: Photographie aérienne de 2012, avec indications des principaux éléments sportifs et récréatifs du parc
D'après Bruciel.be

Quant à l'entretien paysager du parc, comme évoqué plus haut, il a laissé peu de traces, hormis lorsqu'il est inclus dans des travaux plus importants. En 1968, des plantations apparaissent au budget prévisionnel des travaux envisagés pour l'ouverture du parc au public, mais sans autres détails. En 1971, alors que la salle omnisport est à peine terminée, des travaux sont entrepris pour rénover l'entrée principale du parc et les abords de la conciergerie. Le budget plantations comprend plusieurs sortes de lauriers, de berberis et de cotoneasters... il s'agit principalement des plantations à l'entrée et autour de la salle omnisports. En 1991, les massifs boisés sont éclaircis et les grilles du parc remises en état, ainsi que les allées et le mobilier urbain. Des haies arbustives sont plantées aux abords du stand de tir et de la limite de voisinage, ainsi que quelques autres plantations. Apparaissent dans le budget : symphoricarpos, sambucus nigra, rhododendrons ponticum, azalea mollis, hедера helix, carpinus betulus, Prunus Otto Luycke. C'est probablement à cette époque que les allées pentues sont recouvertes de béton.

⁸⁰ Parc de la Sauvagère, convention de concession domaniale entre la Commune d'Uccle et Mr Hugues Michiels, 25/04/2013, Archives du Service Vert.

Sur l'impulsion de Daniel Geerinck, qui a produit un des premiers inventaires substantiel des arbres remarquables en Région bruxelloise⁸¹, une attention particulière est portée aux arbres de haute tige. Un parcours dendrologique est créé dans le parc en 1993 sous forme de plaquettes installées sur les troncs des grands sujets. Selon Marc De Brouwer, « la plupart [de ces plaques] ont disparu » aujourd'hui⁸², seules quelques-unes sont encore visibles. Ces plaques indiquent la famille botanique à laquelle le spécimen appartient, ainsi que son nom botanique en latin, français et néerlandais, ainsi que la mention « Commune d'Uccle ».

Concernant l'étang, des curages apparaissent parfois dans les archives, en 1968⁸³, en 1991⁸⁴, et tous les trois ans dans les années 2000⁸⁵, pourtant dès 1972, l'AVES suggère qu'un « curage des petits points d'eau qui « alimentent » en cascade permettrait à la vie d'y revenir »⁸⁶, ce qui laisse penser que le circuit n'était déjà pas entièrement fonctionnel ou en fonctionnement à cette époque. Selon un témoignage, les abords de l'étang, et particulièrement sa rive ouest, étaient à ce moment-là couverts d'une roselière⁸⁷.

Pour ce qui est du circuit hydraulique, nous avons trouvé trace du remplacement du « groupe moto-pompe » en 1969⁸⁸, mais manifestement, l'installation actuelle est plus récente⁸⁹. Dans les années 1990, au moins deux phases de travaux sont effectuées : d'abord en 1991⁹⁰, à l'occasion d'autres travaux d'aménagement, puis en 1994-95⁹¹. Il est difficile de déduire de ces documents la nature précise des travaux qui ont été effectués à ces deux moments, mais il est probable que les deux pompes actuelles ainsi que le tuyau qui les relie à l'étang par vases communicants datent de cette époque. La ou les pompes auraient peut-être été déplacées⁹². Concernant la première intervention, un nettoyage en surface et une vidange de l'étang apparaissent dans la liste des travaux, ainsi que « la fermeture de l'édifice « trop plein » de l'étang ». Il s'agirait peut-être de cet édifice-ci (fig. 32), qui donne accès à une cavité souterraine actuellement vide :

81 Une de ses premières promenades dendrologiques est située à Uccle : Daniel Geerinck et Danièle Coutrez, *Promenades dendrologiques à Uccle*, Ligue des Amis du Kauwberg, 1997. Par la suite, il fera de même dans chacune des 19 Communes bruxelloises.

82 Marc De Brouwer, *Ucclesia* n°269, mars 2018

83 Commune d'Uccle - Travaux publics- Plantations, *Rapport au Collège*, 22 mars 1968, archives du Service Vert de la Commune d'Uccle

84 Promotion des parcs et espaces verts publics asbl, « *Rénovation du Parc de la Sauvagère, Nature des travaux envisagés* », 1991 - archives du Service Vert de la Commune d'Uccle

85 Réponse de l'Echevin de l'Embellissement des Lieux publics, Mr Dillies au mail d'une administrée se plaignant de l'état déplorable de l'étang, mai 2008, Archives du Service Vert de la Commune d'Uccle

86 Pour AVES-Bruxelles, H de Wavrin, *Lettre à l'Echevin des travaux municipaux, Mr Cristel*, 18/07/1972, Archives du Service Vert de la Commune d'Uccle

87 Entretien avec Yves Barette, Cercle d'histoire, d'archéologie et de Folklore d'Uccle, 27 août 2021

88 Commune d'Uccle - Travaux publics- Plantations, *Rapport au Collège*, 22 mars 1968, archives du Service Vert de la Commune d'Uccle

89 Entretien téléphonique avec Yvan Chrispeels, Division Eau de Bruxelles Environnement, chargé des installations techniques, 1^{er} septembre 2021.

90 Promotion des parcs et espaces verts publics asbl, « *Rénovation du Parc de la Sauvagère, Nature des travaux envisagés* », 1991 - archives du Service Vert de la Commune d'Uccle

91 Selon Marc de Brouwer, *Ucclesia* n°269, mars 2018

92 Entretien téléphonique avec Yvan Chrispeels, Division Eau de Bruxelles Environnement, chargé des installations techniques, 1^{er} septembre 2021.



Figure 32: Cavité actuellement condamnée aux abords de l'étang - Photographie Noémie Pons-Rotbardt, juillet 2021

Quant à la seconde rénovation, aucun document administratif n'a été retrouvé, mais une série de photographies montrent que les rocailles ont été réparées.



Figure 33: Photographie de chantier de la réparation des rocailles du ruisseau, sans date - Archives du service Vert, Commune d'Uccle



Figure 34: Photographie de chantier de la réparation des rocailles du ruisseau, sans date - Archives du service Vert, Commune d'Uccle



Figure 35: Photographie de chantier de la réparation des rocailles du ruisseau, sans date - Archives du service Vert, Commune d'Uccle

On entrevoit sur l'image qui précède (fig.35) le passage de gaines électriques neuves qui alimentent les cascades d'une part, et le ruisseau d'autre part, ce qui est encore le cas aujourd'hui :

Les deux pompes actuelles sont situées dans une sorte de grotte aménagée dans la rocaille.



Figure 36: Photographie de chantier de la réparation des rocailles du ruisseau, sans date - Archives du service Vert, Commune d'Uccle



Figure 37: Photographie de l'actuel local technique dans la rocaille - Photographie Noémie Pons-Rotbardt, juillet 2021

Cependant, plusieurs courriers attestent que le système hydraulique ne fonctionne que par intermittence, entraînant un envasement de l'étang et la disparition progressive de toute vie aquatique. En 2008, une administrée se plaint de « l'état déplorable de l'étang » qui fait que les cygnes ont le cou noir en ressortant la tête de l'eau. La réponse de l'échevin nous renseigne sur le fait que l'étang est traité deux fois par an par un produit biologique pour diminuer la quantité de vase qui se forme lorsque la cascade ne fonctionne pas. « Comme l'étang est en circuit fermé (aucun cours d'eau naturel ou sources ne vient l'alimenter), le meilleur moyen de l'oxygéner est de mettre la cascade et la rivière artificielle en fonctionnement. Il a été constaté que ceci provoque une évaporation importante. La diminution du niveau de l'eau a pour conséquence que le cygne, quand il plonge, est rapidement au fond du bassin et ressort sali. [...] Nous nous renseignons actuellement sur l'installation éventuelle d'un aérateur. »⁹³.

Ce dispositif est effectivement visible aujourd'hui :

93 Projet de réponse de l'Echevin de l'Embellissement des Lieux publics, Mr Dillies (deuxième version) suite au mail d'une administrée, mai 2008, Archives du Service Vert de la Commune d'Uccle



Figure 38: L'aérateur installé dans l'étang après 2008 -
Photographie Noémie Pons-Rotbardt, juil 2021

En tout état de cause, au moment de cette étude, le système hydraulique n'est pas en fonctionnement. Les visites sur place ont permis de constater que les eaux sont stagnantes et que le sol nu et fort tassé aux abords de l'étang ne permet pas à une flore ou une faune spontanée de s'installer. Nous avons observé la présence d'un tuyau de pvc orange qui ramène les eaux de surface d'une partie du chemin plus haut vers l'étang, et également de forts écoulements vers le bas du parc sur les allées en béton, lors des fortes pluies de juillet 2021.

Pour finir, notons que depuis 2016, le Parc de la Sauvagère est en zone Natura 2000. Il est dénommé station II14 et fait partie de la Zone Spéciale de Conservation II « Zones boisées et ouvertes au sud de la Région bruxelloise » en tant que "station relais" reliant entre elles les stations II9 Kauwberg, II11 Plateau Engeland, II2-3-4 Kinsendael, Kriekenput et Domaine Herdies, et II15 Domaine du Papenkasteel.



Figure 39: Situation de la station II14 Parc de la Sauvagère et des stations voisines de la ZSC II – Bruxelles Environnement

Pistes pour une rénovation du parc

Les éléments historiques dont nous disposons à ce jour ont permis de mettre en évidence que le Parc de la Sauvagère a été réalisé par Jules Buysens, paysagiste dont l'influence dans l'histoire des Jardins en Belgique nous amène à considérer l'héritage. L'élément principal de cette période ayant subsisté jusqu'à aujourd'hui est constitué par la rocaille, l'étang, et la mise en scène de l'eau dans le parc, assurée par la boucle hydraulique en circuit fermé. Toute paradoxale que puisse apparaître cette scène aquatique en haut de plateau, dans un sol sableux où les eaux se seraient sans cela infiltrées, elle pourrait tout de même constituer un enjeu pour la trame bleue actuelle, en relais des espaces naturels voisins, et alors que les milieux humides de fond de vallée comme les sources et ruisseaux ont été profondément modifiés/maltraités ou ont disparu. La scène proposée par Buysens offre donc la possibilité de retenir l'eau à la Sauvagère, et de permettre le développement d'un milieu aquatique et (semi)humide intéressant selon les normes actuelles. Cependant, cela implique de continuer à améliorer l'écoulement des eaux de surface (recharger la boucle en eau pour contrebalancer l'évaporation) ainsi que la circulation des eaux : la remettre en mouvement suffisamment pour l'oxygéner et permettre à plus de biodiversité de s'installer. Le système de pompes et de vases

communicants semble devoir être revu, peut-être en étudiant la possibilité de remettre l'ancien trop-plein en fonctionnement.

Pour ce qui est de la flore, le jardin pittoresque promu par Jules Buysens a pour particularité de marier les plantes cultivées et les plantes spontanées, dans l'idée de recréer dans le jardin des petits bouts de paysages destinés à charmer. De nouvelles associations sont à trouver en accord avec les préoccupations esthétiques et environnementales d'aujourd'hui, les dynamiques d'entretien et les usages du site. La rocaille et les bords de l'étang méritent certainement d'être replantés ou de faire l'objet d'un entretien portant une attention particulière aux plantes qui peuvent s'y installer. Cependant pour Jules Buysens, les sous-bois, lisières, margelles et pelouses faisaient tout autant l'objet d'attention, et il tenait à ménager partout des surprises vivaces au gré des saisons. S'il semblerait anachronique de ne considérer que les espèces issues de la palette végétale de Jules Buysens, il serait néanmoins intéressant de consulter plus avant le catalogue de la Pépinière du Fort Jaco, dans lequel un très grand nombre d'espèces sont listées, dont certaines ont encore tout leur sens et éclat aujourd'hui.

L'accessibilité des bords de l'étang, tout comme celle de l'intérieur des boucles formées par les chemins, est sans doute à mieux définir et marquer, à la fois pour rendre certains espaces plus praticables que pour en ménager d'autres qui ne seront pas accessibles et piétinés (la fréquentation du parc dépasse de beaucoup ce que le domaine privé a dû accueillir par le passé !) Au bord de l'étang particulièrement, on pourrait imaginer des parties non accessibles où la faune et la flore des milieux (semi)humides pourrait se ré-installer, en relais des espaces naturels voisins (Kauwberg, Avijl, Engeland...).

A propos des chemins, exception faite de la Chênaie qui est une voie très ancienne, les voiries constituant les limites du parc ont été dessinées par l'aménagement progressif des alentours (rue du Verrewinkel, voie ferrée...). Quant aux allées du parc, elles ont été dessinées par Jules Buysens, modifiées plusieurs fois au cours du 20^e siècle, mais sont cependant restées dans l'esprit du dessin original. Par contre, rien ne permet d'affirmer que la topographie actuelle du site, notamment les chemins creux décrits dans l'arrêté de classement, soient une persistance ancienne. Au contraire, leur emplacement (dans la partie ajoutée dans l'entre-deux-guerres) et leur morphologie (liée à une butte dans la boucle sud-ouest du site qui ne semble pas exister sur les photographies de la famille Blieck) laissent penser qu'il s'agit plutôt de la résultante des déblais liés aux travaux de la voie ferrée. On peut penser que des libertés pourraient être prises pour améliorer l'inscription du parc dans la pente et assurer un meilleur écoulement des eaux de surface vers les situations appropriées. La perméabilité ou imperméabilité des allées pourrait être ré-étudiée au regard de leur apport à la trame bleue, dans une vision à plus large échelle. Ainsi pour ce qui est du bas du parc (au-dessous du niveau de l'étang), la connexion des écoulements avec le vallon sec du Verrewinkel pourrait être une piste à explorer.

Quant à l'aspect boisé du parc, qui est manifeste actuellement, il ne s'agit donc pas d'une persistance de l'ancienne forêt. Durant une longue période qui couvre tant le 19^e que le 20^e siècle, le site a été un espace beaucoup plus ouvert, offrant des perspectives visuelles sur la

vallée. Quasiment nu au moment où Albert Blicck l'achète (les photos font penser à des pâturages), il a été en partie replanté par Jules Buysens, et peut-être aussi par Florent Schollaert, qui y ont ménagé des ambiances ombragées mais aussi visiblement des pelouses ou clairières, qui se sont refermées complètement après la Seconde guerre mondiale du fait de leur non-entretien. La dynamique de boisement spontanée qui s'est mise en place dans la seconde moitié du 20^e siècle est bien sûr liée à la nature du site, et c'est pourquoi on y retrouve les espèces endémiques de ce type de sol et de climat. Certaines étaient probablement déjà présentes en Soignes, et ont parfois aussi été mises à l'honneur par Jules Buysens dans l'esprit de Jean Massart (les érables par exemple) mais dans certaines situations choisies, des sujets plus ornementaux peuvent être envisagés, en lien avec les goûts et les préoccupations actuelles en matière de jardins et d'environnement.

En tout état de cause la diversité des ambiances était une des caractéristiques du type de jardin promu par Jules Buysens, et pour cela on peut imaginer retrouver cette diversité dans l'avenir, avec plus d'espaces ouverts notamment. Cela tendrait à favoriser la diversité des espèces pouvant s'installer sur le site, en articulation avec la gestion Natura 2000 et les stations voisines.

Pour finir, le déplacement des animaux domestiques a déjà été tranché, mais il semble que le changement de vocation du parc ne soit pas encore connu d'une partie des visiteurs. On croise ainsi des familles venant donner du pain aux canards et aux oies (semi)sauvages. Une meilleure communication pourrait sans doute y remédier, en indiquant les endroits non loin à Uccle où il est possible d'aller voir des animaux, les comportements qui sont appropriés sur le site en accord avec la gestion Natura 2000, ainsi que les richesses faunistiques qu'il contient et qui ne sont pas forcément directement identifiables. Le démontage des enclos donnerait un signal clair, en évitant de donner une impression d'abandon. S'il est peut-être souhaitable de mettre ces sites en défend pour un temps, pour en reconstituer le sol par exemple, d'autres types de clôture pourraient préférablement être envisagés.

Sources et bibliographie

Archives et iconographie

Centre de documentation Urban.Brussels

- ◆ Archives de la Direction des Monuments et Sites :
 - 2311-0075, dossier de classement du Parc de La Sauvagère
- ◆ Archives de la Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS)
 - UCL30037, dossier de travaux aux sites
- ◆ Inventaire du Patrimoine architectural
 - 27019, Conciergerie du parc de La Sauvagère, av de la Chênaie 83

Cercle d'histoire, d'archéologie et de Folklore d'Uccle et environs

- ◆ Archives des héritiers d'Albert Blicq,
 - Photographies du parc peu après sa création, 1910><1921
- ◆ Archives de l'urbanisme de la Commune d'Uccle
 - Façade postérieure (nord-est) de la villa de la Sauvagère, 1909.
- ◆ Archives de Mr Yves Barette
 - M.V., « Deux cent scouts uclois transforment une « jungle » en parc... », *Le Soir*, 17/04/1967
 - André HUSTIN, « Le ring sud et l'autoroute de Waterloo », revue *Brabant* n°3, 1970

Bibliothèque Royale de Belgique .

- *Le Nouveau Jardin Pittoresque*, Bulletin trimestriel illustré de l'Association nationale belge "Le nouveau jardin pittoresque", première année, n°1-2, Bruxelles, 1914.

- A. VAN BILLOEN, *Le Nouveau Jardin Pittoresque, Association Nationale pour la Rénovation dans l'Art des Jardins, Son programme*, Bruxelles, 1913
- I. DUMONT-WILDEN, G. GARNIR L. SOUGUENET, « Jules Buysens, Le Grand Jardinier de Belgique » in *Pourquoi Pas ?*, Vingt-quatrième année, n° 1038, 22 juin 1934.

Bibliothèque du Jardin botanique de Meise

- Jules BUYSENS, *Pépinière du Fort Jaco : toutes les plantes rustiques sous le climat belge*, nd, [1923> <1953].

Bibliothèque de l'Académie Royale de Belgique

- ◆ Fond de cartes postales Belfius
 - Uccle, Avenue de la Chênaie (≈ rue au bois), nd.
 - Uccle, sous-bois, nd

Archives du Service Vert, Commune d'Uccle

- 4 fardes concernant le Parc de La Sauvagère

CIVA- Bibliothèque René Péchère

- Jean MASSART, *Pour la protection de la nature en Belgique*, Bruxelles, 1912.
- Daniel GEERINCK et Danièle COUTREZ, *Promenades dendrologiques à Uccle*, Ligue des Amis du Kauwberg, 1997.

Cartesius.be

- ◆ Bibliothèque Royale de Belgique :
 - Joseph-Johann-Franz, comte de FERRARIS, Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens, [1771-1778].

- Vandermaelen, Philippe, Bruxelles. - 1:20.000, Etablissement géographique de Bruxelles, [1846><1848].

◆ Archives de l'État

- F. DUBOIS et Cie, *Carte des environs de Bruxelles pour les promeneurs à pied, à cheval et en voiture, avec les renseignements utiles à ces promeneurs*, Établissement géographique de Bruxelles, 1857.

◆ Institut géographique national

- Carte topographique de la Belgique à l'échelle de 1:20 000ème, Uccle XXXI / 7, 1865.
- Carte topographique de la Belgique à l'échelle de 1:20 000ème, Uccle XXXI / 7, 1891.
- Carte topographique de la Belgique à l'échelle de 1:20 000ème, Uccle XXXI / 7, 1913.
- Carte topographique de la Belgique à l'échelle de 1:20 000ème, Uccle 31/7, 1924-1933.

Bruciel.be

- Photographie aérienne de la Sauvagère en 1944
- Photographie aérienne de la Sauvagère en 1953
- Photographie aérienne de la Sauvagère en 1961
- Photographie aérienne de la Sauvagère en 2012

Bibliographie

Claire BILLEN, « Le tourisme et la promenade, phénomènes essentiels de l'histoire de la forêt de Soignes », dans *Tourisme en forêt de Soignes, hier et aujourd'hui*, p. 61-69, 1999.

Marc DE BROUWER, « Le parc de la Sauvagère : lieu prestigieux hier, ensuite sportif, lieu de biodiversité, de sport et... jardin pour les enfants aujourd'hui », tiré à part du *Kauwberg Info*, publication trimestrielle de SOS Kauwberg – Uccle Natura asbl, dans le cadre des journées du Patrimoine 2017.

Marc DE BROUWER, « Le parc de la Sauvagère : lieu prestigieux hier, ensuite sportif, lieu de biodiversité, de sport et... jardin pour les enfants aujourd'hui », *Ucclesia*, revue bimestrielle du Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, n°269, p.2-16, mars 2018.

Odile DE BRUYN, « Jules Buysens (1872-1958) : Regard inédit sur sa vie et son œuvre (I), (II), (III), (IV) », in *Demeures historiques et jardins*, n° 172, dec 2011, pp. 16-22 ; n°173, 1er trimestre 2012, pp. 17-24 ; n°174, 2ème trimestre 2012, pp. 16-21 ; n°175, 3ème trimestre 2012, pp. 12-16.

Odile DE BRUYN, « L'art de la rocaille : une longue histoire (I), (II), (III), (IV) », dans *Demeures historiques et jardins*, n°197, mars 2018, pp. 28-34 ; n°198, juin 2018, pp. 29-35 ; n°199, septembre 2018, pp. 5-12, n°202, juin 2019, p.13-20.

Odile DE BRUYN, « Jules Buysens, inspecteur des plantations et promenades de la Ville de Bruxelles (1904-1937) », in *Journées du Patrimoine Région de Bruxelles-Capitale : Dossier Nature en Ville*, coll. « Bruxelles Patrimoines », n° 23-24, sept 2017, p.72-85.

Odile DE BRUYN et Anne-Marie SAUVAT, « Le Jardin Expérimental Jean Massart à Auderghem/Bruxelles (I-V) » in *Demeures historiques et Jardins*, n° 182, p. 22-26; n° 184, p. 11-15; n° 185, p. 27-32; n° 186, p. 26-32, 2015.

Thérèse DUSSART, « La Sauvagère à Uccle », in *Le canard déchaîné*, périodique de la Ligue des Amis du Kauwberg, novembre-décembre 1994.

Daniel GEERINCK et Danièle COUTREZ, *Promenades dendrologiques à Uccle*, Ligue des Amis du Kauwberg, 1997.

André HUSTIN, « Le ring sud et l'autoroute de Waterloo », revue

Brabant n°3, 1970

Jacques LORTHIOIS, « Contribution à l’histoire du Verrewinckel », in *Ucclensia* n°58, Bulletin bimestriel du Cercle d’histoire, d’archéologie et de folklore d’Uccle et environs, octobre 1975.

Michel MAZIERS, *Histoire d'une forêt périurbaine. Soignes sous la coupe de la Société générale. 1822-1843*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1994.

Alain A. PAUWELS, « Souvenirs du Parc de la Sauvagère », *Ucclensia*, revue bimestrielle du Cercle d’histoire, d’archéologie et de folklore d’Uccle et environs, n°269, p.17, mars 2018.

Jean-Marie PIERRARD, « L’histoire du Kauwberg », dans *Kauwberg ... Visages d'hier et de toujours*, brochure de l’asbl SOS Kauwberg, en ligne sur kauwberg.be, 1991.

Jean-Pierre STEVENS, « Autres Souvenirs », *Ucclensia*, revue bimestrielle du Cercle d’histoire, d’archéologie et de folklore d’Uccle et environs, n°269, p.16, mars 2018.

M.V., « Deux cent scouts ucclois transforment une « jungle » en parc... », *Le Soir*, 17/04/1967

Louis VANNIEUWENBORGH, « La Sauvagère dans les années 1950 », *Ucclensia*, revue bimestrielle du Cercle d’histoire, d’archéologie et de folklore d’Uccle et environs, n°269, p.18-19, mars 2018.